

PROVINCE DE LUXEMBOURG

ARRONDISSEMENT DE
MARCHE-EN-FAMENNE

COMMUNE

de

N A S S O G N E



R A P P O R T

accompagnant le budget de l'exercice 2017,
en application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie
locale et de la Décentralisation.

A l'attention des membres du Conseil communal

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article 1122-23¹ du Code de la démocratie locale, la synthèse sur la situation de l'administration et des affaires de la commune.

¹ Art. L1122-23.

Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le collège remet à chaque conseiller communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêt définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

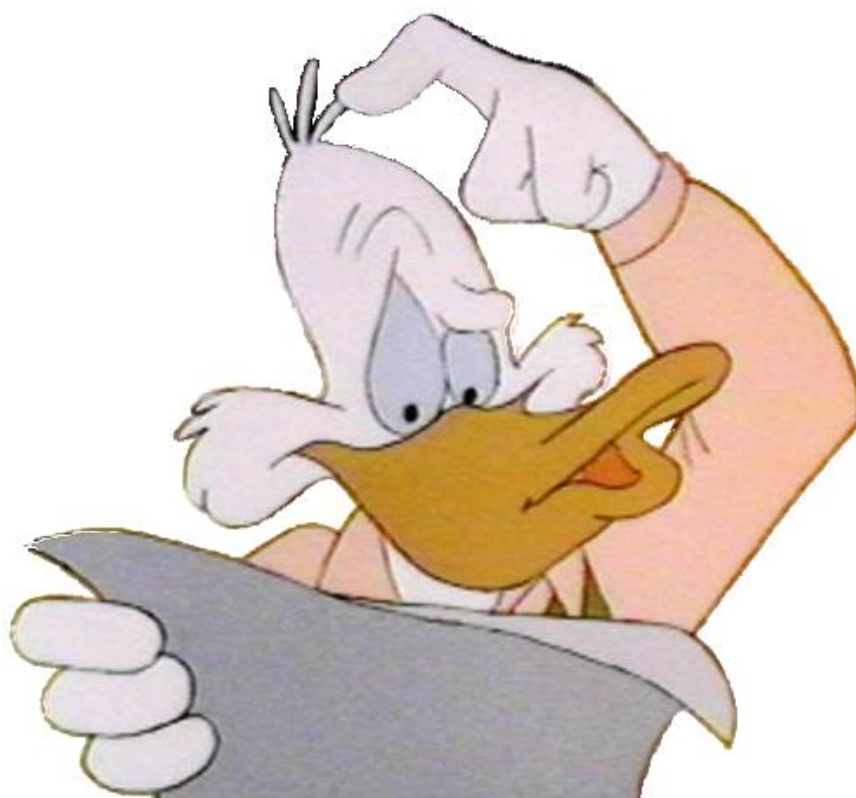
Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune *et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du conseil communal est publique.

Avant que le conseil délibère, le (*collège communal*) commente le contenu du rapport.

ELEMENTS de METHODE et INTRODUCTION

Le Code de la démocratie locale précise en son article 1122-23 que le rapport annexé au budget comprend une synthèse du projet de budget, en outre il définit la politique générale et financière de la commune et "*synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*". Rien ne permet de déterminer ce qu'est "la situation de l'administration". Cette édition 2016 du rapport, au-delà de l'habituelle compilation des données chiffrées, met plus particulièrement l'accent sur les enjeux communaux qu'appréhende chaque service.



I. SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET

RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2017 - DEPENSES :

Fonctions	Personnel 000/70	Fonction. 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèv. 000/78	Total 000/75
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	3 000,00	14 520,48	17 520,48	0,00	17 520,48
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	7 750,00	0,00	7 750,00	0,00	7 750,00
059 Assurances	27 000,00	55 500,00	0,00	0,00	82 500,00	140 000,00	222 500,00
123 Administration générale	1 143 910,77	274 461,27	69 575,00	46 551,98	1 534 499,02	0,00	1 534 499,02
129 Patrimoine privé	0,00	121 160,00	0,00	25 072,75	146 232,75	0,00	146 232,75
139 Services généraux	96 000,00	1 000,00	4 100,00	0,00	101 100,00	0,00	101 100,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	295 065,38	0,00	295 065,38	0,00	295 065,38
399 Justice - Police	0,00	120,00	268 332,92	0,00	268 452,92	0,00	268 452,92
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	1 038 862,65	205 200,00	3 207,27	280 132,84	1 527 402,76	0,00	1 527 402,76
599 Commerce - Industrie	148 128,93	45 550,00	42 266,50	0,00	235 945,43	0,00	235 945,43
699 Agriculture	111 356,22	106 700,00	200,00	55 667,24	273 923,46	0,00	273 923,46
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	720 365,48	265 300,00	10 600,00	178 362,84	1 174 628,32	0,00	1 174 628,32
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	2 110,41	400,00	0,00	0,00	2 510,41	0,00	2 510,41
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	104 025,67	31 150,00	0,00	0,00	135 175,67	0,00	135 175,67
789 Education Popul. et Arts	69 014,41	104 334,00	50 260,00	83 550,28	307 158,69	0,00	307 158,69
799 Cultes	0,00	7 099,16	85 446,06	22 307,24	114 852,46	0,00	114 852,46
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	5 500,00	510 179,68	0,00	515 679,68	0,00	515 679,68
849 Aide sociale et familiale	173 983,39	30 900,00	4 700,00	3 867,95	212 159,38	0,00	212 159,38
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	66 300,00	8 507,19	74 807,19	0,00	74 807,19
874 Alimentation - Eau	137 099,21	525 723,74	9 500,00	64 133,70	736 456,65	0,00	736 456,65
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	472 450,00	43 500,00	0,00	515 950,00	0,00	515 950,00
877 Eaux usées	0,00	3 500,00	10 000,00	60 012,41	73 512,41	0,00	73 512,41
879 Cimetières-Protéc.environ.	2 064,61	9 000,00	6 300,00	0,00	17 364,61	0,00	17 364,61
939 Logement - Urbanisme	0,00	10 906,00	13 100,00	127 544,22	151 550,22	0,00	151 550,22
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	3 773 921,75	2 275 954,17	1 503 382,81	970 231,12	8 520 069,57	140 000,00	8 660 069,57
Balances exercice propre					Déficit	0,00	
Exercices antérieurs					Dépenses Ordinaires		160 902,10
					Déficit	0,00	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Dépenses Ordinaires		8 820 971,67
069 Prélèvements							0,00
Total général							8 820 971,67
Résultat général					Mali	0,00	

RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2017 – RECETTES :

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dettes 000/62	Total 000/63	Prélèv. 000/68	Total 000/65
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	86 786,93	920,00	87 706,93	0,00	87 706,93
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	1 616 626,00	0,00	1 616 626,00	0,00	1 616 626,00
049 Impôts et Redevances	1 500,00	3 227 644,02	0,00	3 229 144,02	0,00	3 229 144,02
059 Assurances	0,00	146 000,00	0,00	146 000,00	0,00	146 000,00
123 Administration générale	9 500,00	204 034,33	0,00	213 534,33	0,00	213 534,33
129 Patrimoine privé	30 200,00	1 190,42	5,62	31 396,04	0,00	31 396,04
139 Services généraux	19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	19 000,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	4 839,00	224 188,24	0,00	229 027,24	0,00	229 027,24
599 Commerce - Industrie	30 000,00	47 000,00	99 000,00	176 000,00	0,00	176 000,00
699 Agriculture	984 006,42	8 128,50	0,00	992 134,92	0,00	992 134,92
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	120 750,00	491 762,16	0,00	612 512,16	0,00	612 512,16
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	2 000,00	36 758,89	0,00	38 758,89	0,00	38 758,89
789 Education Popul. et Arts	13 150,00	44 031,18	1 664,02	58 845,20	0,00	58 845,20
799 Cultes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	196 292,95	0,00	196 292,95	0,00	196 292,95
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	1 034 199,96	47 071,43	0,00	1 081 271,39	0,00	1 081 271,39
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	6 000,00	0,00	68,50	6 068,50	0,00	6 068,50
877 Eaux usées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	2 500,00	1 150,00	0,00	3 650,00	0,00	3 650,00
939 Logement - Urbanisme	5 000,00	34 834,49	0,00	39 834,49	0,00	39 834,49
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2 262 645,38	6 413 499,54	101 658,14	8 777 803,06		8 777 803,06
Balances exercice propre				Excédent	117 733,49	
Exercices antérieurs				Recettes Ordinaires		1 292 305,07
				Excédent	1 131 402,97	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Ordinaires		10 070 108,13
069 Prélèvements						0,00
Total général						10 070 108,13
Résultat général				Boni	1 249 136,46	



RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2017 –DEPENSES :

Fonctions	Transferts 000/90	Investiss. 000/91	Dettes 000/92	Total 000/93	Prélèv. 000/98	Total 000/95
000 Divers	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
059 Assurances	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
123 Administration générale	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
129 Patrimoine privé	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
139 Services généraux	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	0,00	712 733,00	0,00	712 733,00	0,00	712 733,00
599 Commerce - Industrie	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
699 Agriculture	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
789 Education Popul. et Arts	0,00	1 076 000,00	0,00	1 076 000,00	0,00	1 076 000,00
799 Cultes	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	410 000,00	0,00	410 000,00	0,00	410 000,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	0,00	85 000,00	0,00	85 000,00	0,00	85 000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
877 Eaux usées	0,00	0,00	37 700,00	37 700,00	0,00	37 700,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
939 Logement - Urbanisme	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total		2 309 733,00	37 700,00	2 347 433,00		2 347 433,00
Balances exercice propre					Déficit 61 937,83	
Exercices antérieurs				Dépenses Extraordinaires		76,286,17
					Déficit 38 667,09	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Dépenses Extraordinaires		2 423 719,17
069 Prélèvements						203 776,00
Total général						2 627 495,17
Résultat général					Mali 0,00	



RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2017 – RECETTES :

Fonctions	Transferts 000/80	Investiss. 000/81	Dettes 000/82	Total 000/83	Prélèv. 000/88	Total 000/85
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
059 Assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123 Administration générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
129 Patrimoine privé	0,00	53 676,00	0,00	53 676,00	0,00	53 676,00
139 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	194 718,00	0,00	303 301,17	498 019,17	0,00	498 019,17
599 Commerce - Industrie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
699 Agriculture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0,00	150 100,00	0,00	150 100,00	0,00	150 100,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
789 Education Popul. et Arts	646 600,00	0,00	429 400,00	1 076 000,00	0,00	1 076 000,00
799 Cultes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	236 300,00	0,00	173 700,00	410 000,00	0,00	410 000,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
877 Eaux usées	0,00	0,00	37 700,00	37 700,00	0,00	37 700,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939 Logement - Urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 077 618,00	203 776,00	1 004 101,17	2 285 495,17		2 285 495,17
Balances exercice propre				Excédent	0,00	
Exercices antérieurs				Recettes Extraordinaires		37 619,08
				Excédent	0,00	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Extraordinaires		2 323 114,25
069 Prélèvements						317 000,00
Total général						2 640 114,25
Résultat général				Boni	12 619,08	



**BUDGET EXTRAORDINAIRE EXERCICE 2017.**

S. = Subside

E. = Emprunt

F.P. = Fonds Propres

	Dépenses		Recettes		
	Montant	Article	Montant	Origine	Article
Installation nouvel éclairage aux terrains de foot de Forrières et Nassogne	120 000,00 €	764/721-60/ -/-20170015	90 000,00 €	S. 75 %	764/665-52/ -/-20170015
			30 000,00 €	E. contracté par la commune avec 50 % à charge du club de foot et 50 % à charge de la commune au niveau balise 15000 € commune	764/961-51/ -/-20170015
Mobilier pour Petite Europe à Bande Mobilier de Cuisine + chaises et tables	57 000,00 €	762/741-98/ -/-20170016	57 000,00 €	E.	762/961-51/ -/-20170016
Travaux Aménagement crèche à Masbourg	410 000,00 €	844/732-60/ -/-20170014	236 300,00 €	S.	844/665-52/ -/-20170014
			173 700,00 €	E.	844/961-51/ -/-20170014
PIC 2017-2018 auteur de projet + tx	440 000,00 €	421/731-60/ -/-20170018	187 985,00 €	S.	421/665-51/ -/-20170018
			252 015,00 €	E.	421/961-51/ -/-20170018
Achat mobilier urbain	6 733,00 €	421/731-53/ -/-20170017	6 733,00 €	S.	421/665-52/ -/-20170017
Réfection pont Fange Hamelette entre Grune et Harsin	100 000,00 €	421/735-60/ -/-20170013	100 000,00 €	F.P.	060/995-51/ -/-20170013
Réfection pont Rue Tahée à Bande	150 000,00 €	421/735-60/ -/-20170012	150 000,00 €	F.P.	060/995-51/ -/-20170012
Vente de terrains à bâtir	53 676,00 €	060/955-51	53 676,00 €		124/761-52
Vente ancienne école de Chavanne	150 100,00 €	060/955-51	150 100,00 €		722/762-52
Achat débroussailleuse	16 000,00 €	421/744-51/ - / -20170011	16 000,00 €	F.P.	060/995-51/ - / -20170011
Salle Saint-Pierre à Grune	835 000,00 €	762/723-60/ - / -20170010	556 600,00 €	S.	762/665-52/ - / -20170010
			278 400,00 €	E.	762/961-51/ - / -20170010
Réparation du toit de la maison de village de Forrières	22 000,00 €	762/723-60/ - / -20170009	22 000,00 €	E.	762/961-51/ - / -20170009
Remplacement de la toiture au complexe sportif de Forrières	42 000,00 €	764/724-60/ - / -20170008	42 000,00 €	E.	764/961-51/ - / -20170008
Forage puits à Forrières	10 000,00 €	874/725-60/ -/-20170007	10 000,00 €	E.	874/961-51/ - / -20170007
Entretien canalisations d'eau	25 000,00 €	874/735-60/ - / -20170006	25 000,00 €	F.P.	060/995-51/ - / -20170006
Achat duo-bacs	8 000,00 €	876/744-51/ - / -20170005	8 000,00 €	F.P.	060/995-51/ - / -20170005
Libération parts AIVE travaux	37 700,00 €	877/812-51/ - / -20170004	37 700,00 €	E.	877/961-51/ - / -20170004
Achat véhicule pour service D.E.	50 000,00 €	874/743-52/ - / -20170001	50 000,00 €	E.	874/961-51/ - / -20170001
3 Tableaux interactifs pour écoles	13 000,00 €	722/744-51/ -/-20170002	13 000,00 €	F.P.	060/995-51/ -/-20170002
Achat tables pour écoles	5 000,00 €	722/741-51/ - / -20170003	5 000,00 €	F.P.	060/995-51/ - / -20170003



II. NOTES SUR LA POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE

Conformément à l'article 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la présentation du budget s'accompagne d'une Note de Politique Générale et Financière. Celle-ci comprend les priorités déterminées et les moyens financiers dévolus à cette fin.

Aucun mouvement de reprise ne se dessinant, les perspectives socio-économiques ne nous permettent pas d'envisager l'avenir sous de meilleurs auspices. Dans ce contexte, se confirme chaque jour notre devoir de mandataire communal de gérer la commune au mieux des intérêts de nos concitoyens, d'autant que nous ne sommes pas à l'abri d'impondérables, tels qu'à titre d'exemple, les inondations de juin 2016.

Pour 2017, notre programme d'investissements s'inscrit dans la lignée des investissements réalisés dans le courant de 2015 et de 2016, toujours soucieux à la fois de l'aspect socio-économique et des économies d'énergie. Les investissements réalisés ces deux dernières années ont permis à des entreprises locales d'emporter des marchés que ce soit pour la construction de l'école de Nassogne ou la Petite Europe à Bande. Par ce biais nous avons participé à la sauvegarde de l'emploi mais avons aussi consenti des investissements respectueux des économies d'énergie. Pour 2017 notre programme d'investissement garde le même cap. Bien que l'exercice budgétaire se complexifie d'année en année, il s'inscrit dans les normes imposées.

Le total des investissements repris au budget extraordinaire dépasse les 2,300 millions d'euros, dont 0,712 million destinés à la voirie, dont 0,250 pour la réparation des ponts, 1,076 million aux investissements pour la convivialité et 0,410 million pour l'installation d'une nouvelle crèche.

L'ensemble de ces investissements est financé selon la clé de répartition suivante : subsides 47 %, emprunt 44 %, vente de patrimoine et fonds propres 9 %, la charge d'emprunts résultant de ces investissements répondant au prescrit des balises. Néanmoins, pour rester cohérent par rapport aux années précédentes, une demande de présentation des emprunts hors balises est introduite, en ce qui concerne les dépenses relatives à la distribution d'eau et aux traitements des eaux usées.

A l'ordinaire, le budget enregistre les variations suivantes par rapport à la dernière modification votée en novembre 2015

	2017	2016 (après dernière MB)
Recettes	8 777 803,06	8 335 658,57
Dépenses	8 660 069,57	8 330 412,54
Résultats	117 733,49	5 246,03

Les variations des recettes se présentent comme suit :

- Prestations : + 164 475,30 € (+ 7,26 %)
- Transferts : + 292 039,81 € (+ 4,55%)
- Dette : - 14 370,62 € (- 14,13 %)

La variation en prestations s'explique par deux phénomènes, d'une part par la diminution des recettes de locations de chasse, et d'autre part par une nouvelle prestation liée à l'intégration de l'exploitation la MCAE dans le giron communal.

Quant aux transferts, l'augmentation s'explique également par les subventions établies au personnel liées à l'exploitation de la MCAE.

Les variations des dépenses se présentent comme suit :

- Personnel : + 410 495,52 € (+ 10,87 %)
- Fonctionnement : - 109 789,29 € (- 4,82%)
- Transferts : - 51 844,74 € (- 3,45 %)
- Dette : - 59 204,46 € (- 6,10 %)

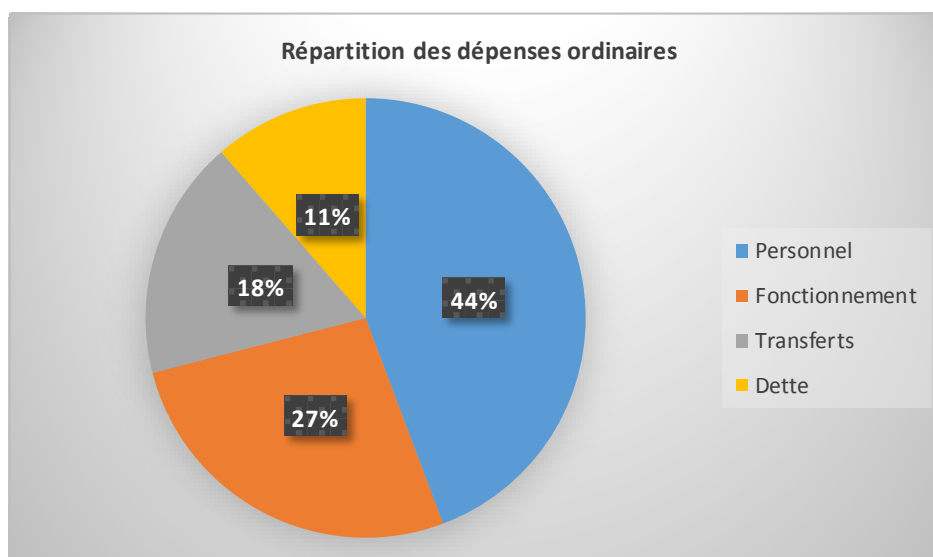
Comme pour les années précédentes, la rigueur demeure la clé de voute afin d'appréhender l'avenir avec sérénité. Les frais de fonctionnement ont été arrêtés en regard de la balance de l'exercice qui se termine ; les majorations de ces postes demeureront possibles par voie de modifications budgétaires mais devront être entérinées avant d'être appliquées.

Bien que des budgets aient été établis pour les frais de fonctionnement liés à la MCAE on programme une diminution globale de 4 % dans les frais de fonctionnement qui s'explique principalement par les économies de tout ordre et plus spécifiquement en frais de chauffage.

La variation au niveau des transferts s'explique par l'augmentation de la dotation au CPAS, à la Zone de Police et au Service Régional Incendie qui se compense par une diminution des dotations aux fabriques d'église et la disparition de la dotation à la MCAE.

Quant à l'augmentation de la charge du personnel, celle-ci est la résultante des nominations intervenues au niveau du personnel et de l'intégration du personnel de la MCAE.

Le Bourgmestre, en charge des finances.
M. QUIRYNEN



III. - SITUATION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

A. POPULATION

- ✓ Comprend l'Etat-Civil, la délivrance des cartes d'identité (pour adultes et pour enfants), l'inscription, les transferts et les radiations de population (entrées, sorties, naissances, mutations), les étrangers, les casiers judiciaires, les passeports, les permis de conduire, la gestion des demandes d'abattage d'animaux, les arrêtés de police pour les différents chantiers ou manifestations, ...

Deux éléments importants méritent d'être soulignés en ce qui concerne les éléments chiffrés qui sont repris, pour le Service, dans ce rapport portant sur l'exercice d'activité 2012.

- ✓ Ces statistiques si elles permettent d'obtenir un aperçu de l'activité effectuée par le service, ne reflètent pas nécessairement l'interpénétration et la complémentarité qui existent entre les différents personnes du service. Les différents documents peuvent être délivrés indistinctement par l'ensemble des agents du service (ex: composition de famille, certificat de résidence).
- ✓ Les données chiffrées ne reflètent pas toute la charge de travail qui peut peser sur un service dont la principale activité est l'accueil de la population et la satisfaction des différentes demandes de cette population. Ainsi, outre l'accueil des citoyens aux guichets, différentes tâches administratives (gestion de la centrale téléphonique, envoi de courrier, de dossiers sous différentes formes, contacts non seulement des citoyens mais aussi avec les différents interlocuteurs institutionnels, Parquet, Office des Etrangers, SPF, ...) ne sont pas prises en compte.
- ✓ Le présent rapport donne donc une photographie à partir d'un certain nombre d'éléments chiffrés de l'activité du service et non pas une vue exhaustive de cette activité.

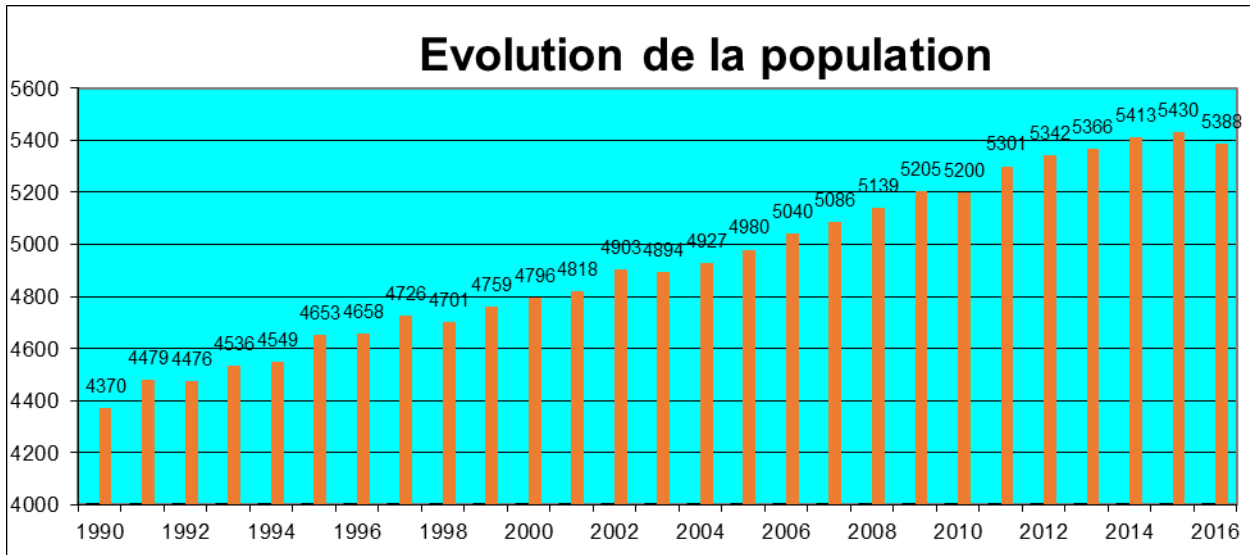
Habitants au 1^{er} décembre 2015 : **5.430**

Habitants au 1^{er} décembre 2016 : **5.388** Belges : **5.212** - Etrangers : **176**

Chiffres par section :	AMBLY	472	BANDE	770
	FORRIERES	1.330	GRUNE	331
	HARSIN	671	LESTERNY	213
	MASBOURG	188	NASSOGNE	1.413

Cartes d'identité électroniques : **1.482**
 Cartes d'identité d'étranger : **33**
 Passeport : **47**
 Permis de conduire : **482**
 Extraits de casier judiciaire : **722**
 Bulletins de renseignement : **217**





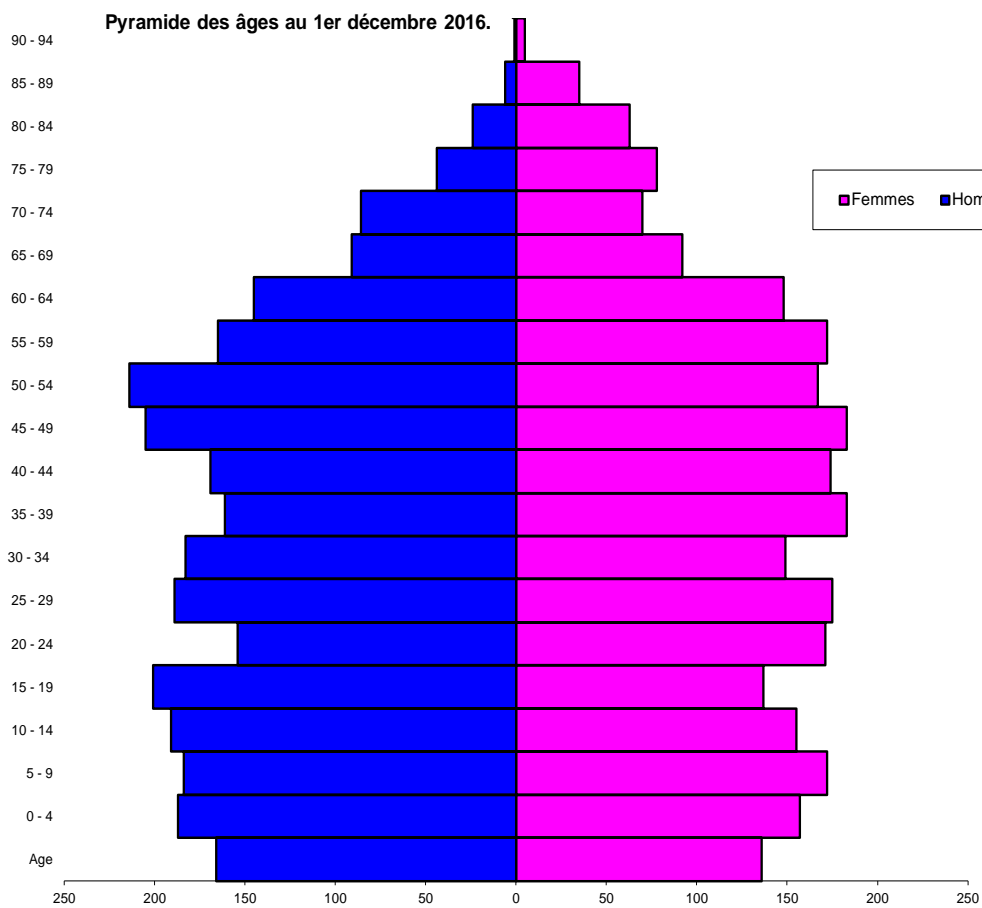
Village	31/12/1976	31/12/2001	01/12/2016	Différence par rapport au 31/12/1976	Différence par rapport au 31/12/2001
Ambly	318	399	472	48,43%	18,30%
Bande	618	687	770	24,60%	12,08%
Forrières	1 206	1 237	1 330	10,28%	7,52%
Grune	188	305	331	76,06%	8,52%
Harsin	351	499	671	91,17%	34,47%
Lesterny	229	230	213	-6,99%	-7,39%
Masbourg	168	219	188	11,90%	-14,16%
Nassogne	1 138	1 242	1 413	24,17%	13,77%
Total	4 216	4 818	5 388	27,80%	11,83%

INSCRIPTIONS ET RADIATIONS

370 personnes ont été inscrites à la population pendant l'année 2016, dont **364** venant d'une autre commune du royaume et **6** de l'étranger.

389 personnes ont été rayées de la population, par suite de départ, pendant l'année 2016, dont **350** pour une autre commune du royaume, **18** pour l'étranger et **21** rayées d'office, c'est-à-dire parties sans laisser d'adresse et dont on ignore la résidence.





B. ETAT CIVIL (au 1^{er} décembre 2016)

Naissance : **53** dont **28** garçons et **25** filles (dont 2 dans la commune)

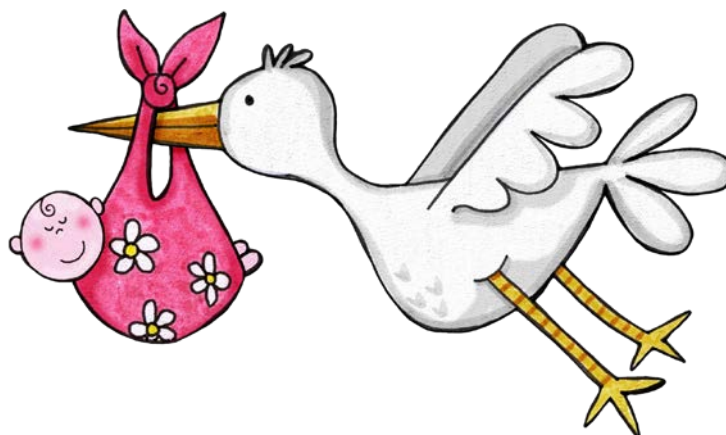
Décès : **57** dont **33** du sexe masculin et **24** du sexe féminin (et 6 personnes non domiciliées dans la commune)

Divorces : **5**

Mariages : **17**

Divers (options de patrie, naturalisations,...)

- Reconnaissance prénatale : **22**
- Reconnaissance postnatale : **1**
- Option de nationalité : **2**
- Rectification de nom : **0**





C. CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2016, le conseil communal se sera réuni à 9 reprises.

Une réunion conjointe du conseil communal et du conseil de l'action sociale aura eu lieu le 17 décembre 2016 au cours desquelles le rapport sur les synergies établies entre la commune et le CPAS 2016 a été présenté et approuvé.

La composition du conseil communal a été modifiée en cours de l'année 2016 :

A démissionné du conseil : Bruno MONT au lendemain de la séance du 26 janvier 2016

A prêté serment et est entré au conseil : Brigitte OLIVIER le 29 mars 2016.



D. COLLEGE COMMUNAL

Le Collège s'est réuni, jusqu'au 1^{er} décembre 2016, à 47 reprises durant l'année 2016. Sa composition a été modifiée suite à la démission de Vincent PEREMANS de son poste d'échevin au 1^{er} janvier 2016 et son remplacement par Marie-Alice PEKEL.

E. TRAVAUX - ANNEE 2016.

Service Marchés Publics et Patrimoine

La fonction principale du Service Marchés Publics et Patrimoine est d'assurer la passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) dans les meilleures conditions économiques possibles pour la Commune, en respectant les législations



régissant les marchés publics, en particulier, la loi du 24 décembre 1993 et le Code de la démocratie locale. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, la loi du 15 juin 2006 (et ses arrêtés royaux d'exécution, notamment l'Arrêté Royal du 2 juin 2013) est désormais la référence en ce qui concerne les marchés de travaux, de fournitures et de services. De plus est parue au Moniteur Belge du 21 juin 2013 la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Entrée en vigueur le 1er juillet 2013, cette réforme des marchés publics emporte abrogation de la loi du 24 décembre 1993 ainsi que des arrêtés royaux d'exécution de cette loi.

Les nouvelles bases légales sont la loi du 15 juin 2006 exécutée par notamment les arrêtés « passation » des 15 juillet 2011 (secteurs classiques) et 16 juillet 2012 (secteurs spéciaux) ainsi que l'arrêté royal « Règles générales d'exécution » du 14 janvier 2013 qui fusionne en seul texte l'ensemble des règles en matière d'exécution.

Parmi les différents changements que cette nouvelle réglementation implique, citons :

- La structure des textes est totalement remaniée, ce qui signifie concrètement que la numérotation des articles a été intégralement modifiée : ainsi, par exemple, l'article 17 de la loi du 24 décembre 1993 relatif à la procédure négociée devient l'article 26 de la loi du 15 juin 2006 qui intègre de nouvelles hypothèses de procédure négociée, sans et avec publicité, ainsi qu'un nouveau mode de passation appelé « La procédure négociée directe avec publicité ».
- Les différents seuils financiers mentionnés dans les textes ont été modifiés et certains revalorisés : ainsi, le seuil de la procédure négociée sans publicité passe de 67.000 € à 85.000 € HTVA.
- L'application intégrale des règles générales d'exécution se fait à partir d'un montant estimé du marché fixé à 30.000 € HTVA. Certains marchés, tels les services financiers et les services juridiques ne sont en principe pas soumis à ces règles.
- Des procédures spécifiques et complémentaires, à savoir le système d'acquisition dynamique, l'enchère électronique et l'accord-cadre, ont été intégrées.
- Une place plus importante a été réservée à la dématérialisation des marchés notamment en ce qui concerne les possibilités de réduction des délais de dépôts des demandes de participation et des offres.
- Le régime des avances a été étendu (avec possibilité d'avances à 100%) à certains marchés de services et notamment les services de transport et d'assurances.
- Le processus de paiement a été modifié en application de la directive « Paiement » du 16 février 2011 concernant la lutte contre les retards de paiement.
- La révision des prix est désormais obligatoire pour toutes les catégories de marchés qui dépassent certains seuils. Notons la disparition de principe du terme fixe non révisable obligatoire.
- Les modifications au marché sont désormais, pour toutes les catégories de marchés, limitées en principe à 15% du montant initial.

Le Service sert d'intermédiaire entre le Collège et/ou le Conseil Communal et les entrepreneurs, fournisseurs, ...qui ont été désignés par ce même Collège et/ou Conseil.

Le service Marchés publics est, en interne, sous l'autorité des Collège et Conseil communaux.

En externe, les marchés publics sont sous l'autorité du SPW (Tutelle) et des pouvoirs subsidiant (Tutelle).

Le service Marchés publics est responsable de tous les marchés publics qui sont passés au sein de l'Administration communale (marchés de fournitures, travaux et services) et ce, durant toute la durée de la procédure (du projet à sa réalisation), tout en respectant la Loi s'y rapportant.

En cas de violation de la Loi, un marché peut tout simplement être annulé par la Tutelle, ce qui peut entraîner de fâcheuses conséquences, dont :

- La perte de confiance de la part des pouvoirs locaux et nationaux
- La perte de confiance de la part des soumissionnaires
- La crédibilité de la Commune pourrait être entachée
- La dépense prévue pourrait être rejetée au compte communal
- Risque de retard dans la procédure et donc risque de retard dans des travaux qui pourraient s'avérer urgents ou dans des fournitures indispensables
- En cas de marchés subsidiés, risque de perte des subsides promis
- Procédure en responsabilité civile à l'encontre de la commune

Description des activités

- Passation des Marchés publics
- Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils
- Suivi quotidien des modifications de la législation
- Gestion des réunions relatives au service

Description des tâches par activité

Passation des Marchés publics

Approbation par le Conseil ou le Collège du lancement du marché, avec

- Détermination la plus précise possible du besoin en matière de travaux, fournitures ou services
- Détermination du type de marché: travaux, fournitures ou services
- Détermination de l'estimation du marché. Cette estimation influencera la procédure du marché à choisir et le niveau de la publicité qui y sera relative
- Détermination du type de procédure
- Détermination de la publicité au niveau national et/ou européen
- Détermination du délai de publicité

Rédaction d'un cahier spécial des charges

Le cahier spécial des charges doit être suivi scrupuleusement par tout soumissionnaire intéressé par le marché proposé. Ce cahier spécial des charges contient des clauses administratives et des clauses techniques ainsi que, selon le type de procédure choisie, des



critères de sélection qualitative et des critères d'attribution et la pondération s'y rapportant. Ce cahier doit permettre de mettre les soumissionnaires sur un même pied d'égalité.

Demande de devis

Certains marchés ne nécessitent pas la rédaction d'un cahier spécial des charges (seuil des 8.000 euros HTVA): dans ce cas, seuls trois devis sont demandés auprès de fournisseurs pour pouvoir attribuer un marché (recherche sur Internet, dans les pages jaunes ou dans tout autre support jugé utile pour trouver des fournisseurs potentiels).

Introduction de dossiers de demande de subsides si projet subsidiable

Certains projets sont subsidiables, c'est-à-dire que certains pouvoirs dits subsidiant, tels que le SPW ou la Communauté Française, participent financièrement à la réalisation d'un projet communal. Le montant peut être fixe ou peut être calculé sur base de l'estimation du marché (pourcentage de l'estimation).

Afin de recevoir ce subside, il y a lieu d'envoyer un dossier de candidature qui explique en détails le projet souhaité et les moyens que y seront affectés.

En cas de promesse de subsides, le Service assure le suivi des dossiers.

Rédaction d'un avis de marché

Cet avis donne des renseignements d'ordre administratif et technique.

Il décrit l'objet du marché, il donne des informations sur les besoins ainsi que sur les conditions de participation au marché, les critères d'attribution qui seront pris en compte et il précise, en cas d'intérêt de la part du soumissionnaire, les documents à remettre en même temps que son offre et la date d'ouverture des offres.

Cet avis sera publié sur le portail des marchés publics du SPW et au Bulletin des Adjudications.

Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres se fait publiquement ou à huis clos, selon la procédure choisie. Lors d'une séance publique, des questions peuvent être posées par les soumissionnaires potentiels dans le respect de l'égalité des soumissionnaires.

L'ouverture des offres se fait en présence du Président de séance en respectant l'heure d'ouverture des offres. Le Président proclame l'identité et l'adresse des soumissionnaires ainsi que le montant des offres. Un procès-verbal d'ouverture des offres est alors rédigé.

Analyse des offres

- Examen de la sélection qualitative des soumissionnaires
- Vérification de la situation personnelle et examen des preuves de la capacité économique, financière et technique du soumissionnaire (des documents manquants peuvent être demandés)
- Examen de la régularité des offres (régularité formelle, contrôle des prix . . .)
- Possibilité de contacts avec les soumissionnaires pour un éventuel contrôle des prix
- Application des critères d'attribution
- Un rapport d'analyse des offres est établi en cas de dépassement de validité des offres, il existe une procédure pour en demander la prolongation. Ce rapport propose d'attribuer le marché à un soumissionnaire selon le résultat des analyses. Cette motivation devrait

permettre de convaincre les soumissionnaires malchanceux des raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché.

Rédaction d'un projet de décision motivée d'attribution du marché

Un projet de délibération d'attribution du marché est soumis au Collège communal.

Celui-ci approuvera ou non la décision d'attribuer le marché au soumissionnaire proposé par le rapport d'analyse des offres.

Certains marchés doivent obligatoirement être soumis à l'approbation de la Tutelle. Tous les documents relatifs au marché lui seront envoyés.

Il y a lieu d'attendre l'accord de la Tutelle (30 jours prorogables de 15)² avant de notifier au soumissionnaire qu'il a obtenu le marché.

Conclusion du marché

En cas de réponse positive de la Tutelle, notification du marché à l'adjudicataire, par recommandé, et en précisant le montant de la preuve de cautionnement à fournir.

Information est faite aux soumissionnaires qui n'ont pas été retenus que le marché a été attribué à un autre candidat (possibilité de donner les raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché avec mention des voies de recours).

Publication d'un avis d'attribution

Obligatoire pour les avis de niveau européen, cet avis donne le résultat d'attribution du marché.

Introduction des dossiers de demande de liquidation de subside

Durant l'exécution du marché, des états d'avancement sont envoyés systématiquement au pouvoir subsidiant qui versera au fur et à mesure les subsides promis.

Lorsque le marché est terminé, les derniers documents spécifiques à la fin du marché (approbation du décompte final, réception provisoire, ...) sont envoyés en vue de recevoir le solde du subside promis.

Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils communaux

Chaque semaine, le Collège communal se réunit afin d'assurer la gestion courante des différents dossiers. Les divers problèmes qui n'ont pu être résolus en amont sont évoqués et les instructions sont données aux services pour le bon suivi de ces dossiers. Le service Marchés Publics reçoit un extrait de procès-verbal de ces séances et traite les points qui lui sont confiés.

Le procès-verbal de séance donne des éléments, des indications qui permettent de donner suite aux différents points traités (pour les marchés publics: +/- 600 points par an).

Il peut s'agir de courriers à envoyer, de contacts à prendre, de réunions à organiser, d'explications à demander, de recherches à faire, ...

² Tutelle d'annulation – actes à transmettre obligatoirement (article L3122-2 du Code de la démocratie locale).

En cas de doute sur le suivi à donner, contact est pris avec les mandataires qui ont eu à traiter le point (en fonction de leurs attributions, voire directement avec le Secrétaire communal ou le Bourgmestre).

Idem en ce qui concerne les décisions ou les modifications prises en séance du Conseil communal (pour les marchés publics: +/- 150 points par an).

Suivi quotidien des modifications de la législation

Chaque jour ou presque, de nouvelles modifications sont apportées à la Loi qui régit les Marchés publics. Ces modifications sont à lire dans le Moniteur ou sur Internet. Des circulaires parviennent également pour permettre au service de se tenir à jour par rapport aux modifications de cette Loi.

Gestion des réunions relatives au service

La gestion des réunions comprend: la réservation de la salle ou du lieu désigné par le Collège (envoi des invitations), préparation du matériel utilisé durant cette réunion (ordinateur, écran projecteur,...), accueil des participants, rédaction des procès-verbaux et suivi des décisions.

Lors de marchés de travaux, de fournitures ou de service importants, ou si un de ces marchés est passé en collaboration avec d'autres communes, il y a lieu de préparer, de commun accord, la procédure à mettre en œuvre. Cette préparation se fait en réunion, dont le compte rendu sera résumé dans un procès-verbal. Le service Marchés Publics assurera les décisions qui y seront prises.

Certains chantiers de travaux nécessitent de mettre en rapport le maître d'ouvrage et les différents partenaires du projet (auteur de projet, adjudicataire du marché,...)

Des réunions sont également organisées en vue de résoudre les problèmes rencontrés lors de l'exécution du marché ou lorsque des décisions qui lui sont relatives sont à prendre, toujours de commun accord. Le service Marchés Publics assurera le suivi nécessaire.

Des réunions de formation sont organisées. Ces formations permettent de se tenir au courant des éventuelles modifications concernant les marchés publics.

Champ et nature des relations

Au sein du service Marchés Publics, la communication est permanente. Dans la mesure du possible, les deux employées du service se tiennent au courant de la situation des différents marchés. Les différentes informations, les décisions et les réflexions s'y rapportant sont communes.

Le contact avec les autres services communaux se fait de manière ponctuelle et selon les besoins: avec le secrétariat pour des recherches spécifiques, avec l'urbanisme pour les permis de travaux, la population pour vérifier une adresse,

Avec le Secrétaire communal et le Bourgmestre, le contact est presque quotidien: pour un complément d'informations, un détail à éclaircir, pour des signatures du courrier ou des questions relatives à la passation des marchés.

Des contacts sont pris également de manière quotidienne avec le service travaux et les auteurs de projet : compléments d'informations ou questions relatives aux marchés publics à venir ou en cours, invitation aux réunions.

Certains mandataires se tiennent quotidiennement au courant du suivi des marchés. Le contact avec les Echevins est presque quotidien mais celui avec les Conseillers communaux est rare.

Les contacts avec le SPW (Tutelle) ou avec les pouvoirs subsidiant sont faits de manière ponctuelle: selon les besoins (compléments d'informations, questions relatives à la passation de marchés, suivi des dossiers subsidiés,...)

Les contacts avec les différents adjudicataires et les différents auteurs de projet se font de manière ponctuelle: selon les besoins ou en vue d'obtenir toute information relative avec le marché en cours.



Difficultés et contraintes

Points d'attention spécifiques à l'emploi et risques spécifiques :

La passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) se fait en respectant la Loi sur les Marchés Publics. Il s'agit de respecter ces modifications de manière stricte au risque de voir un marché annulé.

De nombreux délais sont à respecter pendant toute la durée de la procédure: le non-respect des délais peut entraîner de réels problèmes.

De plus en plus, certains marchés sont passés de manière urgente: il s'agit de réaliser les marchés tout en n'omettant pas de respecter les délais et la Loi.

La charge administrative est de plus en plus importante.

SERVICE TRAVAUX

Chef des travaux

Coordination des équipes

- Espace vert, forêt, fleurissement
- Bâtiment, patrimoine, cimetière
- Voirie, festivité, transport
- Propreté publique, environnement, parc automobile
- Eau et distribution d'eau

Tâches

- Coordination du déneigement
- Préparation de cahiers spéciaux des charges et établissement du métré
- Réunion préparatoire à tous projets de voirie, de rénovation de bâtiment et de cheminements lents
- Suivi des problèmes liés aux cours d'eaux et suivi des techniques mises en œuvre pour les résoudre
- Suivi des chantiers voiries et bâtiments (écoles, chauffages, logements d'urgence du CPAS, réfection de rues, réfections des chemins agricoles, entretien ordinaire, entretien extraordinaire, dégâts d'hiver, marquages routiers, plaines multisports, bâtiment du CPAS murs des cimetières)
- Suivi des chantiers d'aménagement de lotissement
- Suivi des projets de lotissement
- Etat des lieux de différents chantiers d'impétrants (Belgacom, Ores, Electrabel, Voo)
- Responsable de garde
- Suivi des raccordements d'égouttage
- Suivi des interventions de curage par les firmes spécialisées

Tâches

- La tonte des 8 villages
- L'entretien forestier
- Des plantations forestières
- Des plantations diverses dans les parterres communaux
- Une taille d'arbres
- Le déneigement (routes et trottoirs) incluant un service de garde 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Une maintenance électrique diverse sur les bâtiments communaux
- Divers travaux de menuiserie
- Les entretiens des plaines de jeux
- Un entretien journalier des cimetières : enterrements inclus
- Des travaux de mécaniques divers sur les véhicules et petits matériels
- Un service ferronnerie divers



- Une maintenance des diverses toitures
- Un entretien des "bas-côtés" des voiries (fauchage et fossés)
- La participation aux rôles de garde normale et de garde « neige »
- Le déneigement des abords des bâtiments communaux, écoles, églises et les ponts

- Le ramassage des déchets le long des routes
- Le nettoyage des avaloirs par notre service
- Le remplacement de plusieurs avaloirs cassés
- Le remplacement de poteaux de signalisation suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement de bancs publics
- Le remplacement de plusieurs bornes suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement ou la réparation de plusieurs poubelles publiques
- La mise en place des nouveaux panneaux
- La mise en place des mats pour les suspensions des différents drapeaux
- Les transports du matériel prêté (tables et bancs de brasseur, chaises, barrières, podiums) à diverses associations et le Centre culturel,
- Les transports du matériel pour les plaines de jeux,
- Les transports et montages de chalets (Marchés du Terroir, Marchés de Noël, ...)
- Les diverses réparations de trottoirs
- Des réparations de tarmac à froid
- Des réparations de tarmac à chaud
- Mise en œuvre de l'émulsion autour des différentes réparations de tarmac à chaud
- Le ramassage des dépôts sauvages
- Le désherbage des trottoirs
- La taille des haies
- Le nettoyage des 8 villages de la commune
- L'entretien des nouvelles petites plantations
- Le tri sélectif dans les écoles
- L'enlèvement et la conservation des biens lors des expulsions
- Le placement du radar préventif

Gestion de l'eau :

- Les raccordements d'eau, les remplacements de conduite au plomb,
- Les extensions de conduite pour des lotissements, remplacement de conduite en voirie,
- Les remplacements de compteurs d'eau, la gestion des châteaux d'eau et des différents captages,
- Le suivi des fuites d'eau et des réclamations pour factures trop élevées
- La gestion des alimentations en eau de la SWDE et des facturations,

Gestion énergétique :

- Assistance technique sur site
- Dépannage de 1^{er} niveau et suivi de la résolution des pannes
- Suivi des compteurs et des consommations en eau, électricité,
- Suivi des entretiens de chaudières
- Commande de mazout
- Vérification et analyse de toutes les factures énergétiques et des interventions
- Prise de contact avec les fournisseurs
- Informations et renseignements des fournisseurs énergétiques à la population lors de demandes
- Visite des installations des bâtiments communaux
- Sensibilisation aux économies d'énergie
- Gestion des extincteurs - demandes, remplacement et suivi des entretiens
- Gestion des véhicules, passage au contrôle technique
- Recherche d'informations techniques

Chapitre 1. : Travaux réceptionnés

Aménagement d'une aire multisports à Bande

- 28/09/09 : DCC dossier d'exécution 190.855,54 TTC
- 27/01/10 : Modification du dossier d'exécution : poste de drainage
- 03/06/2010 : DCC Comité d'accompagnement mis en place
- 17/12/2010 : Promesse ferme de subsides
- 30/05/2011 : PV attribution ASS MOM Derricks sa & Libraplay pour un montant de 188.598,40 TTC
- 27/06/2011 : Ordre de commencer les travaux
- 12/12/2011 : PV réception provisoire + main levée partielle - Délai de garantie : 24 mois
- En attente de la réception définitive

Performance énergétique de bâtiments :

- 31 mai 2010 : DCC attribution auteur de projet pour :

Lot 2 Remplacement du système de chauffage - école d'Ambly :

- Estimé à 2.727,27 € hors TVA ou 3.300,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage - pourcentage honoraire 7 % ;
- Dossier transféré travaux écoles PPT :
- 14/06/2011 : Attribution à P Bande - 50.153 TTC
- 09/12/2011 : Réception provisoire - Délai de garantie : 24 mois
- Subvention PPT : 37.915,00 € - Subvention FBSEOS : 9.749 €
- En attente de réception définitive

Performance énergétique : Placement panneaux solaires photovoltaïques - garage communal.

- 25/10/2012 : dcc cahier charges au montant de 30.008 € TVAC - procédure négociée sans publicité
- 27/11/2012 : approbation à Ardenne Energie au montant de 29.118 € TVAC et notification
- 11/02/2013 : ordre de commencer au 18/02/2013
- Subvention
- 31/05/2013 : PV RP au montant de 29.118,65€ TVAC- délai de garantie : 12 mois
- 05/08/2013 : Main levée partielle
- 08/08/2014 : promesse ferme de subsides au montant de 7.635 €
- En attente de réception définitive



PTPN : Ecole de Bande : remplacement des appareils d'éclairage :

- 09/05/2011 : PPT Envoi demande de subvention
- 27/10/2011 : DCC auteur de projet au montant de 5000€ TVAC- Procédure négociée sans publicité
- 05/12/2013 : Attribution à la sprl Etudes Techniques+ notification (pourcentage honoraire 6%)
- 28/03/2013 : DCC cahier des charges au montant de 48.775,10 TVAC- Procédure négociée sans publicité
- 05/08/2013 : Approbation à la sprl Nicolas au montant de 51.327,39 TVAC
- 13/09/2013 : PTPN demande de subsides complément
- 06/03/2014 : Promesse ferme de subsides Subv. PPT au montant de 37.719,51€
Subv.à charge de la FBSEOS : 9.699,30€
- 19/05/2014 : Ordre de commencer les travaux le 1^{er} juillet 2014 (délai du marché 60 jours)
- 29/09/2014 : Approbation de la suspension du chantier à partir du 03/09/2014
- 20/10/2014 : Approbation d'un avenant
- 16/02/2015 : PV RP au montant de 51.327,39€ TVAC- délai de garantie : 12 mois
- 26/02/2015 : Main levée partielle
- En attente de réception définitive

Forage de puits : Grune - Bande - Nassogne :

- 01/06/2012 : DCC approbation cahier des charges
- 03/07/2012 : Attribution à Etienne Arnould
- 09/01/2012 : Permis d'environnement pour les forages
- 25/10/2012 : DCE pour la réalisation des raccordements électriques des puits (complémentairement aux devis Orès)

Grune :

Réalisation du forage du puits

08/04/2013 : Approbation du marché pour la pose d'une lampe UV par Etienne Arnould

31/03/2014 Approbation du marché pour l'installation de pompage à Etienne Arnould

22/07/2014 Réception provisoire des travaux pour la mise en place de la pompe

06/10/2014 : Permis d'environnement : Autorisation d'exploiter le puits

Bande

Réalisation du forage du puits

04/11/2013 : Approbation du marché pour le placement d'une lampe UV par Etienne Arnould

23/05/2016 : Approbation de l'attribution du Marché pour la fourniture et le placement d'une pompe pour le puits de Bande par Etienne Arnould.

Plan Triennal : Année 2011-2012 : construction nouvel entrepôt communal à Nassogne

- Montant HTVA : 439.157
- 30/04/2009 : DCC auteur de projet
- 15/06/2009 : Attribution à P Remacle
- 15/12/2011 : demande de report de l'investissement au Plan Triennal 2012 auprès du SPW

- 26/01/2012 : Dossier d'exécution au conseil communal - montant de 335.886 TVAC
- Accord du pouvoir subsidiant et lancement de la procédure
- 14/05/2012 : ouverture des offres
- 03/07/2012 : attribution à Picard SA au montant de 296.118 TVAC
- 24/09/2012 : promesse de subside plafonnée à 186.550 €
- 19/11/2012 : ordre de commencer les travaux
- 24/05/2013 : Procès-verbal de réception provisoire. Décompte final au montant de 313.800,56 € tvac
- 22/07/2013 : Réception provisoire + main levée partielle / Délai de garantie : 24 mois
- En attente de la réception définitive

Création d'un réseau de chaleur à Nassogne

- Auteur de projet : Mr F Bonmariage - SPRL Etudes Techniques
- 08/07/2010 : DCC dossier exécution au montant de 533.140,28 TVAC
- 17/09/2010 : Accord DR part 369.104,21 €
- 27/12/2010 : Délibération du collège attribuant le marché à l'association momentanée Bande- Gillet rue du Vivier 11 à 6950 Nassogne
- 15/06/2011 : ordre de commencer les travaux
- 15/05/2013 : procès-verbal de réception provisoire
- 09/09/2013 : approbation du décompte final du Lot 2 : Création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie au bois ", au montant de 515.332,43 € hors TVA ou 570.243,12 €, TVA comprise.
- En attente de réception définitive

Année 2010 : Réaménagement de la rue grand pré à Forrières : égouttage- aménagement voirie et éclairage public

- Auteur de projet : Lacasse Monfort
- 27/05/2011 : dossier exécution conseil communal : 200.332 € TVAC
- 12/09/2011 : Permis urbanisme accordé
- 14/09/2011 : envoi dossier pouvoir subsidiant
- 15/12/2011 : demande de report de l'investissement au Plan triennal 2012 auprès du SPW
- 16/04/2012 : ouverture des offres
- 12/09/2012 : promesse ferme de subside au montant de 67.000 €
- 24/09/2012 : attribution à TRC Bonfond au montant de 185.448,04 TVAC
- 08/10/2012 : ordre de commencer à la date du 14/01/2013
- 04/11/2013 : PV de réception provisoire
- 17/03/2014 : Approbation du décompte final
- 27/10/2014 : main levée partielle
- En attente de réception définitive

Amélioration des voiries agricoles :

- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%)
- 26/07/2010 : attribution du marché auteur de projet à Christine Pierrard
- 27/09/2011 : Dossier d'exécution au conseil communal : 418.022 € TVAC
- 29/09/2011 : envoi au pouvoir subsidiant

- 26/04/2012 : accord du pouvoir subsidiant pour autant qu'il y ait phasage des travaux : intervention fixée à 126.273 €
- 25/10/2012 : DCC relative au phasage et adjudication du lot 1
- **Pour le lot 1 :**
- 30/07/2012 : ouverture des offres
- 18/09/2012 : attribution à Halloy au montant de 206.256 € TVAC
- Dossier transmis au pouvoir subsidiant pour promesse ferme de subside
- 29/01/2013 : promesse ferme de subside
- 04/02/2013 : Notification et demande de cautionnement à l'entreprise HALLOY
- 08/04/2013 : ordre de commencer
- 03/10/2013 : PV réception provisoire mais plantations encore à effectuer
- 07/10/2013 : Approbation suspension des délais du 25/09/2013 au 22/11/2013.
- 10/12/2013 : Plantations de 130 arbres fruitiers hautes tiges.
- 13/01/2014 : Approbation réception provisoire + Main levée partielle
- 23/11/2015 : approbation de la réception définitive
- 23/11/2015 : Main levée totale

Pour le lot 2 :

- 11/12/2013 : Accord de la Région sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 07/04/2014 : DCC approbation à l'entreprise Roiseux pour un montant de 161.319,70€ TVAC
- 01/08/2014 : Promesse ferme de subsides
- 13/10/2014 : Approbation de la date de commencement des travaux au 16/10/2014 pour un délai de 40 jours ouvrables
- 20/10/2014 : DCC approbation de la suspension à dater du 15/10/2014 pour une durée indéterminée
- 29/12/2014 : Délibération du Conseil Communal approuvant un marché complémentaire d'un montant de 69.677,55€
- 04/05/2015 : approbation de la levée de suspension
- 30/11/2015 : Attribution du marché complémentaire à l'entreprise Roiseux pour un montant de 69.677,55€ TVAC
- 01/12/2015 : Réception provisoire
- 07/12/2015 : Approbation réception provisoire + Main levée partielle
- En attente de réception définitive

Droit de tirage 2010-2012 - Dossier 2012

- 01/12/2011 : DCC introduction du formulaire d'introduction montant estimatif 354.193 € TVAC et demande de la subvention à 90 % plafonnée à 294.445 €
- 09/12/2011 : accord du SPW sur formulaire
- 15/12/2011 : DCC dossier exécution : 587.795€ TVAC
- 18/06/2012 : promesse de subside plafonné à 106.255 € (dossier scindé pour raison budgétaire)
- 03/12/2012 : ouverture des offres
- 24/12/2012 : Attribution à l'entreprise SOCOGETRA au montant de 587.795,98 € TVAC

- 25/02/2013 : Notification et demande de cautionnement à l'entreprise SOCOGETRA
- 22/04/2013 : ordre de commencer les travaux en date du 17 juin 2013
- 14/10/2013 : Délibération approuvant la suspension du chantier du 01er octobre 2013 au 25 avril 2014
- 06/10/2014 : Réception provisoire + main levée partielle
- 01/02/2016 : Approbation du décompte final
- En attente de la réception définitive

Plaine de jeux Nassogne

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 28/10/2010 : DCC approbation du dossier d'exécution au montant de 165.541,31 €
- 18/11/2010 : introduction de la demande de permis d'urbanisme
- 30/11/2010 : Accusé de réception de l'urbanisme : dossier complet
- 10/03/2011 : dossier d'exécution au conseil
- 20/06/2012 : promesse ferme de subside à 130.360 €
- 08/10/2012 : attribution à Lux Green au montant de 185.429,48 € TVAC
- 03/12/2012 : ordre de commencer les travaux
- 05/07/2013 : PV réception provisoire : délai de garantie : 12 mois
- 16/09/2013 : Approbation du décompte final au montant de 193.271,47€ TVAC
- 18/01/2016 : Approbation de la réception définitive
- 18/01/2016 : Main levée totale

Extension des infrastructures du RSC Nassogne

- 11/02/2000 : attribution marché de service à Serge David
- 31/01/01 : accord du collège sur avant-projet moyennant quelques observations.
- Dossier mis en veilleuse
- 10/12/08 : demande du comité du RSC Nassogne pour relancer l'extension ;
- 14/09/09 : le collège émet quelques remarques sur l'avant-projet proposé
- Estimation au montant de 267.624 € Htva
- 21/04/2010 : Convention pour les techniques spéciales : SPRL Etudes techniques
- 23/06/2010 : Permis d'urbanisme
- 27/05/2011 : Dossier exécution au conseil communal - montant estimatif : 543.897 € TVAC
- 20/06/2012 : promesse ferme de subside au montant de 308400 €
- 20/08/2012 : ouverture des offres
- 1/10/2012 : attribution à l'entreprise Jonkeau au montant de 597570 € TVAC
- 4/12/2012 : notification, demande de cautionnement et ordre de commencer au 7/01/2013
- 30/04/2014 : Réception provisoire
- En attente réception définitive

Rénovation des façades du bâtiment du Centre Public d'action social de FORRIERES

- Estimation : 53.050 €

- 16/05/2013 : Approbation de l'attribution de l'auteur de projet : Association momentanée Synergie Architecture sprl-Jml Lacasse et Monfort sprl, Thier Del Preu, 1 à 4990 Lierneux, pour un pourcentage d'honoraires de 10%
- 16/09/2014 : Accord UREBA
- 30/10/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- 01/12/2014 : Ouverture des offres
- 29/10/2014 : Approbation de l'attribution à la menuiserie Lobet Dominique au montant de 69.621,11 €TVAC + notification
- 23/02/2015 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 04/04/2015
- 06/07/2015 : Approbation de la réception provisoire + main levée partielle
- 29/08/2016 : Approbation de la réception définitive et main levée totale

Remplacement des châssis au Presbytère de Bande :

- Estimation : 37.000,00 € TVAC
- 30/10/2014 : Approbation des conditions et mode de passation
- 24/11/2014 : Ouverture des offres
- 22/12/2014 : Attribution à la société Durand
- 19/01/2015 : approbation du commencement des travaux à la date du 02 mars 2015
- 20/03/2015 ; PV de la réception provisoire
En attente de la réception définitive

FEADER- PWDR Mesure 321

29/04/2015 Arrêté du Ministre sur la subvention au montant total 18500€ (patronage de Forrières)

29/04/2015 Arrêté du Ministre sur la subvention au montant total 81.320€ (Maison rurale)

1. Acquisition de matériel de projection pour la maison rurale de Nassogne et le Patronage de Forrières

- 15/06/2015 : DCC Approbation condition et mode de passation
- 23/07/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise CAS au montant de 2.142,91€ TVAC
- 24/08/2015 PV réception provisoire

2. Acquisition et installation d'un mono lift pour accès PMR au Patronage de Forrières

- 15/06/2015 : DCC Approbation condition et mode de passation
- 23/07/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise Thyssenkrupp Encasa SA au montant de 4.011,15€ TVAC
- 28/08/2015 Approbation du PV réception provisoire du 26/08/2015

3. Acquisition de mobilier à la maison rurale et au Patronage de Forrières

- 15/06/2015 : DCC Approbation condition et mode de passation
- 23/07/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise JACLI au montant de 18.549,30 € TVAC

- 28/08/2015 Approbation du PV réception provisoire du 26/08/2015

- 4. Acquisition d'un gradin rétractable à la maison rurale
- 15/05/2015 : DCC Approbation condition et mode de passation
- 08/06/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise Master Industrie au montant de 100.387,65€ TVAC
- 28/08/2015 Approbation du PV réception provisoire du matériel

- 5. Acquisition de matériel informatique à la maison rurale et au Patronage de Forrières
- 15/06/2015 : DCC Approbation condition et mode de passation
- 23/07/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise SBI au montant de 7.869,84 € TVAC pour le lot 1 (Patronage de Forrières)
- 23/07/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise ECONOCOM au montant de 2.608,98 € TVAC pour le lot 2 (Maison rurale)

- 28/08/2015 Approbation du PV réception provisoire du 17/08/2015 (lot 1) et 21/08/2015 (lot 2)

Nouvelle Ecole à Nassogne.

- Auteur de projet : P. Remacle
- 25/1/99 : principe des travaux au conseil au montant de 26.646.499,-Frs TTC
- 9/2/99 : Accusé de réception pour demande de promesse de principe.
- Décembre 02 : courrier à la Ministre pour connaître le stade du dossier et stimuler son avancement.
- Août 2007 : courrier au Conseil de l'Enseignement pour introduire la construction de l'école dans le stock de lancement du financement alternatif (Partenariat Privé Public)
- Elaboration du projet en cours
- 18/06/2009 : DCC : convention de gestion de projet avec la Communauté Française - partenariat public privé
- 01/06/2012 : dossier exécution au conseil
- 20/09/2012 : dossier à nouveau au conseil suite aux remarques de la tutelle
- 30/10/2012 : accord tutelle
- 24/01/2013 : accord du pouvoir subsidiant : montant total de la subvention : 839.841 €
- 17/06/2013 : ouverture des offres
- 22/07/2013 : DCE d'attribution : lot 1 à Picard SA au montant de 1.064.392 TVAC;
- Lot 2 à AC2E SA au montant de 120.911 TVAC ;
- Lot 3 : à Duvivier SA au montant de 180.153,21 TVAC
- 26/07/2013 : Envoi du dossier au pouvoir subsidiant
- Début septembre accord de la tutelle
- 15/12/2013 : Demande de prolongation du délai de validité des offres
- 29/07/2014 : Promesse ferme de subsides
- 06/10/2014 : Début des travaux pour les 3 lots
- 29/04/2016 : Réception provisoire

Lot 1 :

24/10/2016 : Approbation du décompte final au montant de 921.323,00€

Lot 2 :

En attente du décompte final au montant de 93.235,16€

Lot 3 :

01/08/2016 : Approbation du décompte final au montant de 137.525,18€

Chapitre 2 :**Dossiers d'exécution approuvés par le Conseil Communal****Forêt : ETAT 113 :**

24/10/2016 : au montant de travaux de 92.254,80 €

24/10/2016 : au montant de travaux de 2.672,00 €

Rénovation de la « Petite Europe » à Bande : Convention Exécution 2009 B

- 23/03/2009 : DCC qui sollicite la convention Exécution 2009 B
- 13/07/2009 : Convention signée par le Ministre au montant total de 830.500 € TTC et honoraires compris (subside DR et Ureba)
- 05/07/2010 : Accord du DR sur avant-projet au montant de la convention
- 01/12/2011 : DCC dossier exécution conseil : montant des travaux 1.005.788 TTC
- 05/12/2011 : dossier transmis DR pour obtention promesse ferme de subside
- 26/01/2012 : DCC au Conseil - modifications des clauses administratives demandées par la tutelle : accord tutelle et promesse ferme de subside du DR -
- 03/12/2012 : ouverture des marchés publics : 3 lots
- Les remises de prix trop élevées ont amené le conseil à approuver un remaniement du dossier.
- 01/08/2013 : DCC qui approuve un dossier de travaux estimé à 928.260,35 € TVAC
- 07/08/2013 : envoi au pouvoir subsidiant.
- 02/12/2013 : accord de la Région Wallonne sur le dossier d'exécution - projet définitif des 3 lots
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 16/06/2014 : DCE d'attribution : lot 1 à entreprise de construction Collignon au montant de 578.897,70 HTVA;
- Lot 2 à Christian LOMBET au montant de 141.844,16 HTVA ;
- Lot 3 : à Henneaux Frères SA au montant de 67.081,84 HTVA
- 01/09/2014 : accord de la tutelle
- 06/11/2014 : Promesse ferme de subsides
- Ordre de commencer les travaux à la date du 02/02/2015
- 03/04/2015 : suspension lot 1
- 11/05/2015 : levée de la suspension

Amélioration des voiries agricoles :

- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%)

- 26/07/2010 : attribution du marché auteur de projet à Christine Pierrard
- Pour les lots 2-3 et 4 :
- 29/04/2013 : DCE Approbation des conditions et mode de passation
- 30/09/2013 : DCC Approbation des conditions et mode de passation suite à la nouvelle réglementation sur les marchés publics

Amélioration des voiries agricoles LOT 3 :

- 28/03/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- En attente de l'accord du pouvoir subsidiant
- 01/04/2015 : Promesse de principe de subside au montant de 180.617,08€
- 30/04/2015 : publication
- 15/06/2015 : ouverture des offres
- 17/09/2015 : Approbation d'attribution à l'entreprise Roiseux au montant d'offre 172.669,21€ TVAC
- 08/02/2016 : Approbation du commencement des travaux à la date du 29 février 2016

Amélioration des voiries agricoles LOT 4 :

- 28/03/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- 19/05/2016 : Promesse de principe de subside au montant de 104.377,93€
- 04/07/2016 : Approbation du démarrage de la procédure et publication
- 29/08/2016 : ouverture des offres
- 26/09/2016 : Approbation de l'attribution à la Société NPA au montant de 100.089,76€
- En attente de la promesse ferme des subsides

Aire multisports Ambly

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC conditions et le mode de passation au montant de 301.597,34 € TTC
- 18/04/2012 : obtention du permis de bâtir
- 18/09/2012 : AR du pouvoir subsidiant : dossier complet
- 13/12/2013 : Notification de la promesse ferme - subside 85% - accord sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 11/07/2014 : Annulation de l'attribution par la Tutelle
- 15/09/2014 : Arrêt de la procédure de marché public
- 10/11/2014 : DCC approbation de la procédure de marché public + publication
- 15/12/2014 : Ouverture des offres
- 30/03/2015 : approbation de l'attribution à l'entreprise Derricks SA Liège au montant de 305.931,26€ TVAC
- 15/06/2015 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 31/08/2015

Aire multisports Forrières

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet

- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC les conditions et le mode de passation au montant de 263.592,45 € TTC
- 28/06/2012 : obtention du permis de bâtir
- 12/07/2012 : Envoi dossier complet au pouvoir subsidiant.
- 13/12/2013 : Notification de la promesse ferme - subside 85% - accord sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 15/09/2014 : Arrêt de la procédure de marché public
- 10/11/2014 : DCC approbation de la procédure de marché public + publication
- 15/12/2014 : Ouverture des offres
- 20/04/2015 : approbation de l'attribution à l'entreprise Scheerlinck au montant de 234.221,52€ TVAC
- 26/05/2015 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 10/08/2015
- 07/03/2016 : Approbation de la réception provisoire et mainlevée partielle

Projet sport de rue : aménagement d'une aire multisports à Chavanne - Harsin :

- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 05/11/2012 : désignation JM Lacasse comme auteur de projet
- 24/12/2012 : accord CE sur avant-projet
- En attente du dossier pour le permis d'urbanisme
-

Création d'un parcours sportif à Nassogne :

- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 05/11/2012 : désignation DST comme auteur de projet
- 30/10/2014 : Approbation de l'avant-projet et paiement des honoraires de l'auteur de projet et décision de statuer pour une durée indéterminée le dossier

Aménagements Sécurité Routière

- 08/07/2010 : DCC auteur de projet pour 2 lots de sécurité routière

Lot 1 : création d'une piste cyclable le long de la route de Bastogne à Harsin

- 06/12/2010 : attribution du marché à STP - Arlon
- 2012 : Introduction du dossier dans le PCDR lot 2
- 01/06/2012 : DCC dossier exécution au montant de 357.574 € TVAC

Lot 2 : aménagement et création d'un cheminement sécurisé rue de la Pépinette et rue de Lahaut

- 06/12/2010 : attribution du marché à Survey et aménagement - Ronquières
- Dossier introduit dans appel à projet « Plan trottoir 2011 »
- 11/07/2012 : Arrêté ministériel accordant la subvention pour l'aménagement de trottoirs
- 04/10/2012 : réunion plénière d'avant-projet
- 25/03/2013 : réunion urbanisme Arlon
- 13/09/2013 : introduction du permis d'urbanisme
- 29/11/2013 : Octroi du permis d'urbanisme
- 24/07/2014 : Approbation des conditions et mode de passation

- 19/11/2014 : Approbation du pouvoir subsidiant
- 08/12/2014 : Approbation du démarrage de la procédure + Publication
- Ouverture des offres prévue le 26/01/2015
- 12/10/2015 : Approbation attribution à l'entreprise Lambry au montant de 200.133,78 €
- 13/11/2015 : accord du pouvoir subsidiant
- 30/11/2015 : notification du marché
- 11/01/2016 ; ordre de commencer les travaux à la date du 12 janvier 2016
- 29/08/2016 : Approbation de la réception provisoire et mainlevée partielle

Lotissement communal - rue Sausset à Bande :

- 02/09/08 : exécution du permis de lotir à la SPRL Rossignol
- 23/12/09 : envoi du dossier de demande de permis de lotir au département aménagement du territoire et urbanisme. La demande comporte 16 lots constructibles.
- 03/06/2010 : DCC marché de service pour auteur de projet réalisation des placettes
- 12/07/2010 : ouverture des offres
- Dossier en attente de prises de décision par les responsables communaux

Fond d'investissement 2013-2016 - Entretien des voiries

PIC 1

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries
- 24/03/2014 : promesse ferme de subsides
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 23/10/2014 : Réunion aménagement sécurité avec les riverains
- 29/12/2014 : DCC Approbation des conditions et mode de passation
- 12/08/2015 : Publication
- 21/09/2015 ouverture des offres
- 26/10/2015 : Approbation attribution à l'entreprise Socogetra au montant de 454.626,42 € TVAC
- 26/01/2016 notification de l'attribution
- 08/02/2016 : Approbation du début des travaux à la date du 01^{er} mars 2016
- 10/10/2016 : Approbation de la réception provisoire et mainlevée partielle

PIC 2

Fonds investissement 2013-2016 n° 2 (Masbourg - Nassogne)

Estimation 280.000€

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 04/02/2016 : promesse ferme de subsides



- 29/03/2016 : DCC Approbation des conditions et mode de passation
- 20/06/2016 Accord du pouvoir subsidiant
- 07/09/2016 : Publication
- 17/10/2016 ouverture des offres
- 14/11/2016 : Approbation attribution à l'entreprise MAGERAT au montant de 301.109,25€ € TVAC
- En attente de l'accord du pouvoir subsidiant

PIC 3

Fonds investissement 2013-2016 n° 2 (liaison entre Nassogne et Grune)

Estimation 110.000€

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 20/10/2016 : DCC Approbation des conditions et mode de passation
- 30/11/2016 : accord du pouvoir subsidiant/
- 09/11/2016 : Publication
- En attente de l'ouverture des offres

Fonds investissement 2017-2016

01/08/2016 : courrier du pouvoir subsidiant : promesse de subsides d' 187.985,00€

09/11/2016 : Approbation des conditions et du mode de passation du marché pour un auteur de projet

16/01/2017 : ouverture des offres

Remplacement des châssis au presbytère de Forrières

- Estimation : 26.000,00 € TVAC
- 30/10/2014 : Approbation des conditions et mode de passation
- 24/11/2014 : Ouverture des offres
- 29/12/2014 : attribution à Laurent Pierre
- 29/04/2015 : Approbation date de commencement des travaux au 29 juin 2015
- 25/01/2016 : Approbation du décompte final
- 25/01/2016 : Approbation de la réception provisoire et mainlevée partielle

Rénovation de la salle saint pierre à GRUNE

- 02/10/08 : Arrêté de l'exécutif régional wallon qui approuve le Programme Communal de Développement rural pour les 10 prochaines années.
- Salle Saint-Pierre S. David
- 13/03/2014 : octroi du permis d'urbanisme
- 15/06/2015 : DCC approuvant le mode de passation du marché
- En attente de l'accord du pouvoir subsidiant



Aménagement d'une crèche à MASBOURG

- 29/03/2016 : Approbation des conditions et mode de passation du marché pour un auteur de projet
- 02/05/2016 : Approbation d'attribution pour un auteur de projet à Mr Luc DE POTTER
- En attente de la demande du permis d'urbanisme.

Chapitre 3 : Travaux projetés

Travaux Economie Energie

Subsides - UREBA - Investissement Economiseurs Energie :

- 7/11/08 : Différents dossiers introduits :
- **Presbytère Nassogne** - Châssis et isolation grenier : 27.068 € TTC- non retenu dans le cadre de la circulaire efficacité énergétique 2008/02
- 18/12/2008, reçu courrier DGO4 disant que le presbytère n'est pas éligible dans le cadre de cette circulaire
- **Bâtiment scolaire Grune - Création d'un réseau de chaleur**
- 14/12/2011 : Convention signée par le Ministre B. LUTGEN engagée sous le n° de visa 11/49422 du 12/12/2011
- 10/06/2013 : Dossier pour demande de subsides
- 29/07/2013 : Avis dossier COMPLET
- 16/09/2014: Accord UREBA

CPAS Forrières : Chauffage :

- Estimation : 52.500 € TTC
- 10/06/2013 : Envoie des dossiers 2 et 3 pour la demande de subsides UREBA
- 01/08/2013 : Avis dossier INCOMPLET
- 21/08/2013 : Demande à Nicolas SKA de compléter le dossier suite à l'avis INCOMPLET
- Toujours en attente de complétude du dossier par Monsieur SKA
- 16/09/2014 : Accord UREBA 15% de subsides
- 17/11/2015 : Communauté Française CECP : candidat à l'éligibilité 2015

CPAS Forrières : Amélioration du système d'éclairage:

- 16/09/2014 : Accord UREBA

- **Toiture du CPAS de Forrières**
- Estimation :

**RENOVATION RURALE -Nouveau Programme Communal de développement :
Année 2006-2007 : Diverses réunions CLDR et groupe de travail**

- 03/10/07 : DCC fixe Règlement Organisation Intérieur et programmations projets
- 19/11/07 : PV attribution marché auteur de projet pour :
 - o Ancienne école de Chavanne S. David
Décision du Conseil du 28/11/2014 : Vente

 - o Sécurité routière Bande C. Pierard

Toiture du complexe sportif de Forrières

Estimation : 42.000,00 € TVAC

Lotissements : Nassogne - rue des Clusères

Dossier en suspend - nécessité d'un schéma de structure

Extension de la Maison de Village de Forrières

- 11/03/09 : DCC csch auteur de projet
- 15/06/09 : Attribution à Serge David - Dossier en cours d'élaboration

Création de cheminements piétons à Forrières**Remplacement des fenêtres de toit maison de village de Forrières**

Estimation : 22.000,00 € TVAC

Forage d'un puits à FORRIERES**Mobilier de la Petite Europe**

Estimation : 50.000€

Installation d'un nouvel éclairage aux terrains de football de Forrières et Nassogne

Estimation des travaux : 120.000€

Subside : 75%

Chapitre 4 . 1 Travaux divers réalisés**Ajouts lumineux dans l'entité de Nassogne****Eclairage public :**

- Raccordement de la Petite Europe de Bande au montant de 9.500€

Travaux réalisés par les ouvriers communaux

1. Isolation WC Laid Trou	300 €	
2. Pavés église de NASSOGNE (sable +ciment)	1 500 €	
3. Nouveau plafond Foot Forrières	2 500 €	
4. Meubles pour la bibliothèque	600 €	
5. Meubles pour OCT	1 000 €	
6. Remplacement des portes intérieures du hall omnisports	1 600 €	
7. Peinture châssis école de Chavanne	200 €	
8. Peinture châssis école de Grune et Ambly	400€	
9. Peinture châssis de la maison de village de Nassogne	250 €	
10. Empierrement Chemin China à Ambly	400 €	
11. Remplacement de l'éclairage du foot de Bande	1 500 €	
12. Empierrement Chemin Hèdrée	3 000 €	
13. Eclairage chaufferie école de BANDE	250 €	
14. Réfection de voiries en compamac	3 200 €	
15. réparation de voiries en tarmac	5 000 €	
16. Empierrement accotement + parking nouvelle école	1 000 €	
17. Traçage peinture nouvelle école	300 €	
18. Rénovation presbytère de Nassogne (fibre de verre- peinture parquet,...)	2 000 €	
19. Empierrement en forêt Bande et Grune	2 000 €	
20. Entretien peinture aire de vision	1 100 €	
21. Remplacement de 30m de tuyaux à Bande + filets d'eau	1 500 €	
22. Peinture classe Cindy école de Forrières	300 €	
23. Pose de 100 m de tuyaux PVC Diam.160 Rue d la Chavée à Forrières	500 €	
24. Rénovation du mur au monument à Bande + couvre mur	1 500 €	
25. Remplacement des poteaux de protection à l'école d'Ambly (poteaux bois exotiques fourreau)	2 000 €	+
26. Remplacement de 50 m de tuyaux béton diam.30 en face du laid trou	700 €	
27. Rénovation de la chapelle de Lesterny	500 €	
28. Pose de de rue + poteaux anti parking	1 100 €	
29. Rehausser mur de la maison de village de Masbourg (club de danse)	500 €	
30. Remplacement de 6 poteaux de béton Rue du Chaffour	250 €	
31. Remplacement de 120 plants de Legustrum Rue du Chaffour	135 €	

Travaux réalisés pour la distribution d'eau

1. Extension d'eau Rue de Jemelle à FORRIERES
2. Extension de la conduite d'eau Rue de Harsin à AMBLY
3. Extension de la conduite d'eau Rue Haute-Voie de Marche à NASSOGNE
4. Extension de la conduite d'eau Rue du Point d'Arrêt à LESTERNY
5. Recherche et réparation des fuites
6. Remplacement conduite à Charneux + raccordements : 200 M dia 90 pn16 + raccordements : 200*5.66=1132+tva + Raccords +socarex +/- 2000€+tva
7. Remplacement de +/-51 raccordements au plomb/ Changement de compteur/réparations : estimation +/- 4000€

8. Réalisation de 21 raccordements

Travaux annuels :

- Travaux de remise en état des plaines de jeux
- Entretien des villages, des fossés.
- Entretien des circuits de promenade + panneaux.
- Remise en état des bancs, des panneaux de signalisation.
- Panneaux zones de préventions prises d'eau
- Marquage de sécurité routière.
- Entretien des bâtiments communaux.
- Réfection de nids de poules.
- Placement de filets d'eau.



Chapitre 4 . 2 Travaux divers à réaliser

Travaux pour la distribution d'eau :

1. Remplacement Rue Haute Voie de Marche + Rue des Cheminays + raccordements
2. Remplacement de +/- 80 compteurs de plus de 15 ans +/- 4000€
3. Remplacement raccordements plomb +/- 25000€

Travaux divers

- rénovation des anciens puits : rue de Lahaut - rue de Coumont à Nassogne
- rénovation de plusieurs chapelles
- remplacement de l'installation électrique à Bande - monument
- Remplacement panneau affichage sur façade du hall omnisports
- Réparation de la dalle supérieure du réservoir d'eau à Ambly
- Aménagement d'un abri bus rue Principale à Ambly
- Rénovation des menuiseries intérieures des presbytères de Nassogne et Bande
- Rénovation des sanitaires des logements sociaux du CPAS à Masbourg
- Remplacement de revêtements hydrocarbonés sur plusieurs voiries de l'entité
- Aménagement des trottoirs autour de l'église de Nassogne
-

Projet SPW

- Aménagement de la liaison Route de Grune vers N4 à GRUNE
- Aménagement de la zone 30 école communale, rue des Alliés N889 à FORRIERES

F. RAPPORT ANNUEL SUR LE PATRIMOINE.

Achat-Location de terrains communaux

DCC 24/07/2014 Cession et vente de gré à gré d'un excédent de voirie	Mr et Mme André-Bertrand, Rue du Point d'Arrêt, 21 à 6953 Lesterny	Excédent de voirie de 28ca	Acte passé le 29/08/2016
Contrat de bail avec Belgacom du 31/10/2013 pour le placement d'une antenne GSM	Proximus SA	Masbourg C n°171B, rue du Point d'Arrêt	2500 €/an
Convention d'emphytéose (99 ans) avec Ores Assets	ORES Assets, Avenue Jean Monnet 2 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Nassogne DIV 1 section A n° 910M, rue du Vivier, pour partie (35 ca)	Canon : 10€/an 22/01/2016
Convention d'emphytéose (99 ans) avec Ores Assets	ORES Assets, Avenue Jean Monnet 2 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Nassogne DIV 1 section A n° 837B, rue de Lahaut pour partie 25 ca 20	Canon : 10€/an 15/06/2016

G. ENSEIGNEMENT.

Population scolaire au 1^{er} octobre 2016.

Ecole de la Lhomme	Niveau maternel	Niveau primaire
BANDE	32 (+ 6)	33 (- 4)
FORRIERES	30 (- 2)	67 (- 5)
LESTERNY	11 (- 2)	22 (+ 1)
Ecole de la Wamme		
AMBLY	26 (- 1)	59 (- 2)
HARSIN	26 (=)	40 (+ 2)
GRUNE	18 (- 3)	48 (- 3)
NASSOGNE	27 (- 5)	57 (+ 12)

Soit un total général de **496** élèves contre **502** en 2015 (- 6).



Liste des emplois selon la dépêche ministérielle du 21 mars 2016 accordant les subventions - traitements pour l'année scolaire 2015 - 2016.

- 2 emplois de directeur d'école
- 20 emplois d'instituteur primaire titulaire de classe temps plein + 2 périodes
- 16 périodes de maître de langue moderne (anglais)
- 34 périodes de maître d'éducation physique
- 22 périodes de morale non confessionnelle données par un maître spécial
- 22 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 2 périodes de religion islamique données par un maître spécial
- 2 périodes de religion protestante données par un maître spécial
- 2 périodes de religion orthodoxe données par un maître spécial
- 10 périodes organiques de psychomotricité
- 12,5 emplois temps plein d'instituteur maternel

Soit par rapport à l'année précédente :

EN PLUS :

- 2 périodes de religion orthodoxe données par un maître spécial
- 2 périodes organiques de psychomotricité
- 1 emploi d'instituteur maternel

EN MOINS :

- 2 périodes d'instituteur primaire

H. BIBLIOTHEQUE

Nombre de prêts arrêtés au 7 décembre 2016 :

1. Nombre de prêts

	Fiction	Documentaire	Jeux	TOTAUX
Jeunesse et collectivités	23 978	4 426	281	28 685



Adultes	4 464	1 352	221	6 037
				34 722

Un total de 34 722 prêts

Soit 6 037 prêts adultes (moins 319 prêts gratuits, correspondants aux divers projets : Chronos, Je lis dans ma Commune, Prix des Lycéens, Prix Horizon ...)

→ 5 718 prêts payants

→ 1 715.40 €

2. Nombre de lecteurs

2.1.Lectorat

Enfants, adolescents, étudiants	1 155
Adultes	542
Collectivités	126

TOTAL	1823
--------------	-------------

Soit 1 823 lecteurs pour l'année 2016.

→ Près de 35% du nombre d'habitants de la commune !!

2.2. Visites scolaires

Les classes viennent toujours de manière régulière.

Passage une fois par mois pour une animation ludo-pédagogique + emprunts de livres (durée de la visite : 1h30) :

- 👉 Ecole Libre de Nassogne - 1-2-3 primaires
- 👉 Ecole Libre de Nassogne - Maternelles
- 👉 Ecole Communale de Forrières - 1-2 primaires
- 👉 Ecole Communale de Forrières - 3-4 primaires
- 👉 Ecole Communale de Forrières - 5-6 primaires
- 👉 Ecole Communale de Forrières - Petits maternelles
- 👉 Ecole Communale de Forrières - Grands maternelles
- 👉 Ecole Communale de Ambly - 1-2 primaires
- 👉 Ecole Communale de Ambly - 3-4 primaires
- 👉 Ecole Communale de Ambly - 5-6 primaires
- 👉 Ecole Communale de Ambly - Petits maternelles
- 👉 Ecole Communale de Ambly - Grands maternelles
- 👉 Ecole Communale de Chavanne - 1-2-3 primaires
- 👉 Ecole Communale de Chavanne - 4-5-6 primaires
- 👉 Ecole Communale de Chavanne - Petits maternelles
- 👉 Ecole Communale de Chavanne - Grands maternelles
- 👉 Ecole Communale de Nassogne - 1-2 primaires
- 👉 Ecole Communale de Nassogne - 3-4 primaires
- 👉 Ecole Communale de Nassogne - 5-6 primaires
- 👉 Ecole Communale de Nassogne - Petits maternelles
- 👉 Ecole Communale de Nassogne - Grands maternelles
- 👉 Ecole Communale de Bande - 1-2-3 primaires
- 👉 Ecole Communale de Bande - 4-5-6 primaires
- ***Cette classe vient depuis octobre 2016***
- 👉 Ecole Communale de Bande - Petits maternelles
- 👉 Ecole Communale de Bande - Grands maternelles
- 👉 Ecole Communale de Grune - 1-2 primaires
- 👉 Ecole Communale de Grune - 3-4 primaires
- 👉 Ecole Communale de Grune - Maternelles
- 👉 Ecole Communale de Lesterny - Primaires
- 👉 Ecole Communale de Lesterny - Maternelles



Passage toutes les 2 à 3 semaines pour des emprunts de livres (durée de la visite 45 minutes) :

👉 Ecole Libre de Nassogne - 4-5-6 primaires

Remarque :

En dehors des animations, les classes utilisent les services de la bibliothèque pour des prêts plus occasionnels et/ou projets tels que :

- 👉 Prix littéraires (Versele, Petite Fureur...)
- 👉 Rallye lecture
- 👉 Lectures multiples
- 👉 Prêts de livres et encadrement lors de rencontres d'auteurs
- 👉 ...

En fonction des différents projets scolaires ou des travaux des élèves !

2.3. Collectivités

Prêts de livres et de jeux aux diverses associations :

- 👉 Classes de l'entité et hors de l'entité
- 👉 Maîtres spéciaux
- 👉 Plaines de vacances
- 👉 Gardiennes encadrées et co-accueil
- 👉 Garderies d'écoles
- 👉 Centre Culturel
- 👉 I.M.P.
- 👉 Crèche « Les Bisounours »
- 👉 MIC ADOS
- 👉 Educateur de rue
- 👉 Digital Photos Club Nassogne
- 👉 Office Communal du Tourisme
- 👉 Village d'enfants
- 👉 Maison des aînés
- 👉 Homes
- 👉 Mamys conteuses
- 👉 Animateurs spécifiques (Gatte d'Or, CRIE, guides natures...)
- 👉 ...



3. Fonds Documentaire

3.1. Les Périodiques







Abonnements de périodiques pour adultes (chez le libraire) :

-  Ambiance
-  Géo
-  Nest
-  Historia
-  Top Santé
-  Point de Vue
-  Psychologies
-  Le Vif L'express
-  Mon jardin, ma maison
-  Sciences humaines
-  Déco Idées
-  Sciences et avenir

Abonnements de périodiques GRATUITS pour adultes (via la poste) :

-  Septentrion

Abonnements de périodiques pour la jeunesse (chez le libraire) :

-  Sciences et Vie junior
-  Wapiti
-  Géo Ado
-  Cosinus
-  Virgule
-  Le petit Léonard

Abonnements de périodiques GRATUITS pour la jeunesse (via la poste) :

-  Athena

3.2. Les journaux

Abonnement chez le libraire à « L'avenir du Luxembourg »

4. Les horaires

Les horaires restent inchangés :

20h/semaine d'ouverture **AU PUBLIC**

Mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Mercredi de 14h00 à 19h00

Jeudi de 13h00 à 16h00

Vendredi de 17h00 à 19h00

Samedi de 13h00 à 17h00



Sauf le dernier samedi du mois (de septembre à juin), la bibliothèque ferme ses portes à 16h00 afin d'accueillir au mieux les participants de l'activité « Les histoires du tapis »

5. Projets et animations

- 👉 Présentation du PRIX JOKER dans les classes partenaires !
13 classes différentes, avec parfois deux passages.
- 👉 Animations ludo-pédagogiques lors des passages des classes.



- 👉 Participation à la campagne « Je lis dans ma commune ». Comme chaque année, quatre actions ont été proposées aux lecteurs de la bibliothèque ; dont une « Soirée pyjama » destinée aux enfants qui a été retenue parmi les projets « coup de cœur ».
- 👉 Participation à la campagne « Fureur de Lire » : deux actions proposées cette année.

- 👉 Dépôts de livres à domicile.
- 👉 Rédaction de textes pour la revue « Quoi d'neuf ? » (sensibilisation à la lecture, publicité et écho des activités).
- 👉 Rédaction de billets pour le blog de Nassogne (publicité et écho des activités).
- 👉 Rédaction d'articles pour la presse locale (publicité et écho des activités).



👉 Participation au projet Chronos

Durant l'année scolaire 2015-2016 : 4 classes partenaires et une vingtaine d'aînés.

Accueil de l'auteure Anaïs Lambert dans les 4 classes partenaires.

Pour l'année scolaire 2016-2017 : 3 classes partenaires et une

quinzaine d'aînés.

➔ *L'arrivée de nouveaux projets nous a contraints à nous limiter à ces trois groupes.*



- 👉 Stages autour des livres et des jeux : Carnaval, Pâques et été.

➔ *Lors du stage de Carnaval, les enfants ont participé à un concours national (La petite fureur) et ont été primés. + déplacement à*

Bruxelles avec certains participants pour réceptionner les lots.

- ☞ Participation à la campagne « Lire dans les Parcs » : un dimanche après-midi de lecture dans le Jardin des Ecoles.
- ☞ Participation aux marchés du terroir organisés par l'Office Communal du Tourisme : présentation de jeux géants durant 90 minutes.
- ☞ Déplacement à la Foire du Livre de Bruxelles avec un groupe d'adolescents, le dimanche 21 février.
- ☞ « Les histoires du Tapis » : activité centrée sur le livre en collaboration avec le CPAS de l'entité. Chaque dernier samedi du mois la bibliothèque accueille entre 25 et 40 enfants pour leur faire découvrir un panel de nouveaux livres sur un thème précis. Depuis un peu plus d'un an, certains enfants participent eux-mêmes aux lectures.
- ☞ Prix Horizon : fin des lectures, réunion d'échanges et journée de clôture avec vote à Marche-en-Famenne.



- ☞ Prix des lycéens : lancement avec un groupe d'aînés et une soixantaine d'étudiants du Collège d'Alzon.
- ☞ « Les 4 saisons » : quatre petits déjeuners littéraires / an.

- ☞ Collaborations diverses avec le CPAS (Louise Evrard) :
 - Fin août : promenade contée dans le village de Nassogne (cette animation précédait la remise des « paquets » de rentrée scolaire... lectures effectuées par des usagers de la bibliothèque et membres de la Croix Rouge) ;
 - Fin décembre : soirée de Noël (ouverte à tous) avec un livre à offrir à chaque participant (réponse positive des éditions Dupuis et Kennes).
- ☞ Participation à la journée Place aux Enfants : deux groupes.
- ☞ Participation au Label Ludo : lors de la journée Place aux Enfants et d'une soirée jeux.
- ☞ Accueil et animation de l'exposition « De Pittau ... à Gervais ».



- ☞ Soirées jeux de société : six soirées et/ou après-midi ; de 15 à 35 participants... selon les tranches d'âges et les horaires proposés.

Formation provinciale « Prix Versele » présentée à Nassogne.

Animation des livres du Prix Versele au sein de certaines classes.

Partenariat avec le Centre Culturel pour l'exposition « Courants d'art ». Animations lors des visites des classes.

« Ciné-soupe » : présentation de 11 courts-métrages suivie par un moment de partage autour de bols de soupe.

Excursion à l'exposition « Harry Potter » à Bruxelles en été avec un groupe d'adolescents.



« Esperluette »

2015-2016 : projet annuel avec une lecture autour de Cervantès et Shakespeare en avril 2016 en collaboration avec l'Académie de musique.



2016-2017 :

reprise de l'atelier avec des répétitions les

lundis soirs. En plus du projet annuel sur Harry Potter (représentation au printemps 2017 toujours avec l'Académie de musique); le groupe a l'opportunité de faire la première partie d'un spectacle du Centre Culturel le 9 décembre prochain (thème : les nouvelles

fantastiques).



Projet ELEONORE : réalisation d'un livre audio parmi les livres de la sélection « Prix Farniente ». 16 adolescents ont accepté d'être enregistrés.

Deux journées de formation + réunions de préparation + enregistrements + montage + finalisation et dépôt à Bruxelles.



I. CULTE

Les comptes des fabriques d'église, pour l'exercice 2015, approuvés par le Conseil communal, sont clôturés comme suit :



Compte	Recettes	Dépenses	Boni/Mali	Intervention communale
AMBLY	22 093,71	13 758,71	8 335,00	11 024,06
BANDE	29 869,45	20 615,65	9 253,80	19 141,91
CHARNEUX	104 763,00	94 430,17	13 393,12	14 041,22
FORRIERES	26 472,77	20 284,49	18 058,00	18 828,97
GRUNE	20 185,66	16 379,83	15 329,34	14 258,62
LESTERNY	20 833,19	13 276,10	7 557,09	15 557,99
MASBOURG	15 687,82	3 427,31	12 260,51	0,00
NASSOGNE	44 335,68	26 149,58	18 186,10	11 053,94
TOTAUX :	284 241,28	208 321,84	75 919,44	103 906,71

J. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le compte du C.P.A.S. pour l'exercice 2015, approuvé par le Conseil communal le 10 juin 2016, comportait :

	+/-	Service ordinaire	Service extraordinaire
1. Droits constatés		1.479.909,09 €	5.618,93 €
Non-valeurs et irrécouvrables	=	0,00 €	0,00 €
Droits constatés nets	=	1.479.909,09 €	5.618,93€
Engagements	-	1.370.930,45 €	5.618,93€
Résultat budgétaire	=	108.978,64 €	0,00 €
	Positif :		
	Négatif :		
2. Engagements		1.370.930,45 €	5.618,93 €
Imputations comptables	-	1.362.281,45 €	5.618,93 €
Engagements à reporter	=	1.649,00 €	0,00 €
3. Droits constatés nets		1.479.909,09 €	5.618,93 €
Imputations	-	1.369.281,45 €	5.618,93€
Résultat comptable	=	110.627,64 €	0,00 €
	Positif :		
	Négatif :		

Résultat d'exploitation : boni de 5.860,26 €
 - Résultat exceptionnel : boni de 4.246,66 €
 - Résultat de l'exercice : boni de 10.106,32 €

Bilan : Bilan équilibré à 442.375,08 €.



K. COMPTABILITE COMMUNALE

Le compte communal, approuvé par le conseil communal du 28 avril 2016, pour l'exercice 2015 comportait :

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	9.989.410,47	4.603.572,71	14.592.983,18
- Non-Valeurs	47.229,47	0,00	47.229,47
= Droits constatés net	9.942.181,00	4.603.572,71	14.545.753,71
- Engagements	8.448.405,35	5.865.777,99	14.314.183,34
= Résultat budgétaire de l'exercice	1.493.775,65	-1.262.205,28	231.570,37
Droits constatés	9.989.410,47	4.603.572,71	14.592.983,18
- Non-Valeurs	47.229,47	0,00	47.229,47
= Droits constatés net	9.942.181,00	4.603.572,71	14.545.753,71
- Imputations	8.177.894,64	1.901.593,02	10.079.487,66
= Résultat comptable de l'exercice	1.764.286,36	2.701.979,69	4.466.266,05
Engagements	8.448.405,35	5.865.777,99	14.314.183,34
- Imputations	8.177.894,64	1.901.593,02	10.079.487,66
= Engagements à reporter de l'exercice	270.510,71	3.964.184,97	4.234.695,68

Le compte de résultats :

Le compte de résultats présente :

- un boni d'exploitation de 276.002,94 €
- un boni exceptionnel de 16.535,45 €
- un boni de l'exercice de 292.538,39 €

Le bilan :

Le bilan de l'exercice 2015 est équilibré à la somme de 74.805.329,87 €.



L. HYGIENE.

RELEVÉ DES PERMIS D'ENVIRONNEMENT (UNIQUE) ACCORDÉS JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2016

- Classe 1 : 1
- Classe 2 : 5
- Classe 3 : 34

Enquête publique Annexe X

ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de _____

en vue d'obtenir le permis d'environnement ou le permis unique ou la modification des conditions particulières d'exploitation pour : _____

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du _____

Le dossier est - n'est pas accompagné d'une étude d'incidences _____

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à _____
--------------------------------	-------------------------------	---	---

Le Bourgmestre, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le _____ jusqu'à 20 heures ou le samedi matin, chaque fois que le dossier est consulté.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures ou le samedi matin, la personne consultée doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites _____

le délai mentionné ci-dessus jusqu'à la clôture de l'enquête, chaque fois que le dossier est consulté.

à cet effet. Tout intéressé peut formuler ses observations écrites _____

conseiller _____

M. - PERSONNEL COMMUNAL

Aperçu des tâches effectuées

A l'entrée en fonction d'un agent :

- rédaction de la délibération d'engagement,
- préparation du contrat
- encodage de la DIMONA
- inscription auprès des différents services externes (Service de santé, etc.)



Journellement :

- gestion des mouvements de la situation du personnel
- suivi des diverses demandes de congés (vacances, maladie, etc.), dispenses et absences. Il faut d'ailleurs noter qu'il y a de plus en plus de possibilités différentes de diminuer sa carrière, de l'interrompre, d'obtenir divers congés en fonction des impératifs de la vie.

Mensuellement :

- préparation et liquidation des traitements (y compris vérification des annales)
- déclaration pour le précompte professionnel
- calcul et commande des chèques repas
- traitement des documents de mutuelle - indemnisation

Trimestriellement :

- déclaration ONSSAPL
- relevé des points APE

Annuellement :

- clôture de l'exercice en matière de précompte professionnel (fiches)
- calcul du pécule de vacances et de la prime de fin d'année
- élaboration des données liées au personnel pour l'établissement du budget communal

Tout au long de l'année en fonction des nécessités :

- courriers, notes de service, etc.
- gestion de dossiers de recrutement : publication des avis, réception des candidatures, organisation des examens, établissement des procès-verbaux et rédaction des courriers nécessaires (accueil extra-scolaire, agents Wallo'Net)
- gestion des candidatures spontanées ou en réponse à un recrutement : réponse et enregistrement dans notre base de données

Autres tâches :

- Visites médicales annuelles et périodiques + visites médicales de pré reprise du travail + sélections médicales chauffeurs permis C: prise de rendez-vous, changements fréquents de dates de rendez-vous, envoi des convocations, des formulaires d'évaluation de santé après chaque visite, suivi du tableau des dates de validité des visites de tout le personnel
- Relevé trimestriel des visites médicales avec distinction des catégories de travailleurs (ouvriers, employés, catégories spécifiques (ALE, jobistes, jeunes stagiaires, etc.)) et vérification des factures avant paiement
- Dossiers "prime" alloués au personnel par l'ONSSAPL (naissance, mariage, pension)
- Dossiers de mise à la retraite

- Suivi des dossiers AWIPH (demandes des primes à l'intégration, à la compensation, gestion trimestrielle ou annuelle).
- Gestion des accidents de travail, accidents scolaires, accidents pendant les plaines de jeux,...

Enseignement

Ce secteur du service du personnel agit comme interface avec la Communauté française pour la gestion administrative des dossiers liés à l'enseignement communal. Ces principales tâches sont de (d'):

- assurer le secrétariat de la COPALOC (préparer, inviter, assister, rédiger les PV) ;
- préparer les délibérations des Collège et Conseil pour désignations, démissions, remplacements, congés divers, déclaration d'emplois vacants à conférer, mises en disponibilité, périodes à charge du pouvoir organisateur, etc.
- préparer et remplir les documents s'y rapportant : prestations de serment, actes d'adhésion, divers formulaires ONEM, états de prestations, contrats pour les enseignants à charge du budget communal, C4, etc
- faire les déclarations DIMONA (déclaration d'emploi auprès de l'ONSS) en début et fin d'occupation (chaque année scolaire pour les temporaires)
- procéder à l'appel à candidats à la nomination définitive et constituer les dossiers
- procéder à l'appel des temporaires prioritaires et établir les classements
- remplir et constituer les dossiers d'engagement de la puéricultrice ACS-APE et des agents PTP attribués à nos écoles pour l'année scolaire 2011-2012
- calculer les avantages sociaux
- établir les documents de début d'année scolaire pour le Ministère de la Communauté Française : documents reprenant le détail de tout le personnel enseignant en fonction, déclarations de mises en disponibilité, de réaffectations et d'emplois vacants
- introduire les dossiers de demande de dérogations de diplôme
- accuser réception des candidatures à un emploi dans les écoles
- établir les attestations de service destinées à la demande de pension
- prendre connaissance des nouvelles circulaires du Ministère de la Communauté française, les classer et apporter les éventuels changements que cela implique

Evolution en 2016.

Au 01/02/2016, nominations statutaires de 8 employés : Nicole ANDRE, Fabian BOLLE, Nathalie HENQUINET, Katy LEBRUN, Sabrina LECOMTE, Catherine NANGNIOT, Bernadette SCHMITZ et Josée THIRION + nomination par promotion de Benoît LAMBERT en tant que contremaître.

Au 01/06/2016, Alain GUERIN, instituteur primaire dans l'école communale fondamentale de la LHOMME, est admis à la pension prématurée.

Au 01/07/2016, nomination à titre statutaire de Stéphane PIERARD, agent technique en Chef.

Au 01/12/2016, Bernadette CUGNON, cuisinière au restaurant scolaire à Forrières, est admise à la retraite.

Au 01/12/2016, nominations statutaires de 2 employées pour le service du tourisme : Marie-France LIBERT et Peggy VANDORP.

Au 01/12/2016, nominations statutaires de 11 ouvriers : Samuel AMAOUZ, Bruno ANCIAUX, Sébastien BATTER, Dimitri BURNAY, Alexandre DEHART, Guy DUPIERREUX, Ivan DUTERME, Marc LEGRAND, Jérôme MALEMPRE, André ORBAN, Jean-Marie SCHMITZ ; et de 2 cuisinières : Géraldine LEMAIRE et Véronique LOTHAIRE.

En décembre 2016, la Commune employait 40 hommes (+ 1) et 109 femmes (+ 6), soit un total de 149 agents dont 93 (+ 7) sont rémunérés directement par la Commune et 56 (=) par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

N.B. : Entre () différences par rapport à l'année 2015.

N. DIVERS

URBANISME.

Description des missions, tâches, objectifs et moyens de fonctionnement

Tâches

- renseignements et conseils du public dans les diverses matières;
- examen administratif et technique des dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis de travaux technique, permis d'environnement, permis unique, certificats d'urbanisme 1 et 2, renseignements notariés, enquêtes publiques, déclarations urbanistiques, ...
- rédaction et motivation des divers permis ou actes administratifs;
- contacts avec les architectes, géomètres lors de la présentation des projets de construction, de lotissements, ...
- présentation et explication des dossiers en Collège Communal;
- préparation et animation des réunions de la C.C.A.T.M., rédaction de P.V. des réunions;
- assistance technique lors des réunions de la C.C.A.T.M.;
- relations avec la D.G.A.T.L.P à Arlon;
- représentation éventuelle du Collège lors des recours à la D.G.A.T.L.P à Namur;
- intervention sur le terrain pour des situations particulières;
- suivi des dossiers sur terrain, recherche des infractions et poursuite de celles-ci, voire établissement de P.V. d'infraction si besoin;
- organisation des séances publiques d'information sur divers sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, mobilité et à l'environnement ou sur divers dossiers spécifiques;
- élaboration d'un système de gestion des bases de données géographiques pour l'ensemble de la commune;



- coordination et suivi de la procédure de l'élaboration d'un Schéma de Structure Communal et du Règlement Communal d'Urbanisme;
- coordination et suivi de la procédure des plans communaux d'aménagement en cours d'élaboration;
- établissement des statistiques mensuelles et trimestrielles des permis d'urbanisme à destination de l'Administration du cadastre;
- coordination de la vérification des implantations des nouvelles constructions et du début des travaux;
- délivrance des primes communales pour des travaux économiseurs d'énergie (en fonction des primes octroyées par la Wallonie (Région Wallonne) ;
- délivrance des autorisations de raccordement au réseau d'égouttage;
- suivi et application du plan communal général d'égouttage ou plan d'assainissement des sous bassins hydrauliques;
- suivi et application des nouvelles normes énergétiques relatives à la P.E.B.;
- tenue éventuelle de permanences pour les enquêtes publiques en les diverses matières;
- détermination des numéros de police des bâtiments (en collaboration avec le service population).
- une C.C.A.T.M. fonctionne au sein de la Commune de Nassogne depuis le 26 octobre 2009 (approbation du Ministre) qui s'implique notamment dans l'élaboration du Schéma de Structure Communal ;
- la C.C.A.T.M. fonctionne depuis sa création à raison de 1 à 2 réunions mensuelles. Y participent tant les membres effectifs que leurs suppléants, ce qui démontre l'intérêt de s'impliquer dans la réflexion de la gestion communale;

Remarques générales

La volonté de s'impliquer dans la gestion de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et d'en avoir une meilleure maîtrise nécessite un travail de rigueur non seulement lors de l'examen des dossiers, mais aussi et surtout lors du suivi de ceux-ci sur le terrain.

Statistique annuelle arrêtée au 30/11/2016

- certificats n° 1 : 2
- certificats n° 2 : 4 et 2 refus.
- Recherche urbanistiques : 191.

RELEVÉ DES PERMIS D'URBANISATION ACCORDES JUSQU'AU 30/11/2016

- permis de lotir (permis d'urbanisation) : 1
- modification de permis de lotir : 0

RELEVÉ DES PERMIS D'URBANISME ACCORDES JUSQU'AU 30/11/2016

- 10 permis délivrés pour une nouvelle habitation
- 1 permis délivré pour la construction de 4 maisons jumelées et d'un immeuble de 6 appartements
- 28 permis délivrés pour des transformations d'habitation

- 14 permis délivrés pour des constructions diverses
- 2 permis délivrés pour des transformations de construction
- 2 permis délivrés pour une démolition et 4 permis d'abattage

Service logement

Missions vis-à-vis du public

Conformément à l'art 190, paragraphe 2, 1° du Code Wallon du Logement, il assure l'information sur les aides et les droits en matière de logement.

Il renseigne donc le public sur les aides régionales, provinciales, communales, sur les possibilités de prêts, les déductions d'impôts.

Missions vis-à-vis de la Région Wallonne

Conformément à l'article 187 du Code Wallon du Logement, il élabore le programme bisannuel du logement pour la commune, plus communément dénommé « ancrage communal » (collecter les diverses statistiques permettant de dresser un "état des lieux" de la situation du logement sur la commune; puis, ensuite, monter le dossier de demande d'aides publiques en fonction de ces données).

Conformément à la circulaire budgétaire 2004 et à l'art 190 paragraphe 2, 6° du Code Wallon du Logement, il a instauré et finalisé une taxe sur les bâtiments inoccupés depuis 2009. Elle se base sur le critère légal de l'occupation d'après le registre de la population. La taxe joue un rôle incitatif, poussant les propriétaires à remettre leur bien sur le marché. Elle permet de débloquer des situations, notamment dans les cas d'immeubles en indivision.

Missions supplémentaires via la Commune

Diagnostiques sur des projets pour le Service Urbanisme. Vérification que les projets rentrés par les particuliers (régularisations de permis d'urbanisme et nouveaux projets de construction ou de rénovation ou d'aménagement d'appartements) correspondent aux normes minimales de salubrité de la Région Wallonne. (= quant au vitrage, à la surface minimale habitable, à la hauteur sous plafond, etc.)

Enquêtes de salubrité : enquêter sur la salubrité de certains logements suite aux demandes de locataires ou de propriétaires ou à l'initiative du Bourgmestre [recherche des propriétaires, envoi des recommandés, demande de visite de l'inspecteur de la Région Wallonne, mise en demeure au propriétaire,]

Contrôle des conformités des endroits accessibles au public : assurance objective conformes, mise en demeure, ...



PROXIBUS

Entré en service le 15 décembre 2008.

Le Proxibus a parcouru :

Mois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Janvier		3 099	2 662	3 788	3 203	3 284	3360	3 264	3154
Février		2 802	2 523	3 468	3 001	3 075	3133	3 270	3005
Mars		3 428	3 310	3 584	3 277	3 307	3249	3 637	3272
Avril		2 616	2 741	2 713	2 869	2 989	2831	2 950	3449
Mai		3 614	2 948	3 678	3 331	2 745	3719	2 886	2812
Juin		3 213	3 564	3 788	2 787	2 790	3045	3 675	3568
Juillet		2 544	2 382	3 468	2 965	3 100	2827	2 593	2774
Août		3 011	2 909	3 584	2 613	2 793	2475	2 852	3073
Septembre		3 368	2 560	2 713	2 689	3 135	3036	3 057	3010
Octobre		3 591	3 478	3 678	4 178	3 606	3248	3 220	3600
Novembre		3 042	3 092	3 788	3 206	2 846	2901	3 461	3108
Décembre	1 958	3 242	2 642	3 468	2 822	3 290	3318	3 369	
Total :	1 958	37 570	34 811	41 718	36 941	36 960	37 142	38 234	34 825

A ce jour, le Proxibus a parcouru plus de 300.000 km. Un 3^e chauffeur vient de terminer sa formation et pourra assurer la fonction de chauffeur dans les prochaines semaines.

Pour les transports occasionnels, le Proxibus a été utilisé à de nombreuses reprises pour les écoles (transferts vers la piscine, vers la bibliothèque, vers des sites touristiques,...), et quelquefois pour d'autres manifestations (Centre culturel, bals, ...)



ALE DE NASSOGNE.

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2015

Les données 2016 sont inconnues à ce jour.

1. NOMBRE D'UTILISATEURS :

Personnes privées : 24 (-6 par rapport à 2014)

Associations : 1 (-1)

Etablissements d'enseignement : 0 (-1)

Autorités locales : 2 (=)

Total : 27 (- 8 par rapport à 2014)

2. NOMBRE D'UTILISATEURS PAR TYPES D'ACTIVITES :

Entretien du jardin (tonte de pelouses, taille de haies, bêchage,...) : 22 (-9)

Garde d'enfants : 0 (=)

Aide administrative : 1 (=)

Accompagnement de personnes : 1 (=)

Petits travaux de bricolage et réparations du domicile : 3 (-2)

3. NOMBRE D'HEURES DE PRESTATIONS :

Pour l'année : **3214 (-471 heures par rapport à 2014)**

Nombre d'heures en moyenne par mois : 267

Nombre d'heures en moyenne par utilisateur par mois : 10

Nombre d'heures en moyenne par travailleur ALE par mois : 19

Nombre d'heures de garderies dans les écoles communales : 76 (-196)

4. NOMBRE DE CHOMEURS AYANT TRAVAILLE EN ALE PENDANT L'ANNEE :

Hommes : 5

Femmes : 9

Total : 14 (-2 par rapport à 2014)

5. NOMBRE DE CHOMEURS INSCRITS :

Les chômeurs ne se présentant pas à la convocation de l'ALE ne sont pas comptabilisés

Volontaires (code J) : Hommes : 6

Femmes : 8

RIS : Hommes : 2

Femmes : 2

OFFICE COMMUNAL DU TOURISME DE L'ENTITE DE NASSOGNE

Employée : Marie-France LIBERT

• ACCUEIL

L'Office Communal du Tourisme (OCT) est ouvert 7 jours / 7 en juillet et août. Hors de cette période, l'accueil est ouvert au public les mardis, jeudis, vendredis et samedis ainsi que certains dimanches des vacances scolaires.

Des étudiants prestent à l'accueil en juillet et août principalement, de façon à répondre aux exigences du Commissariat Général au Tourisme (CGT).

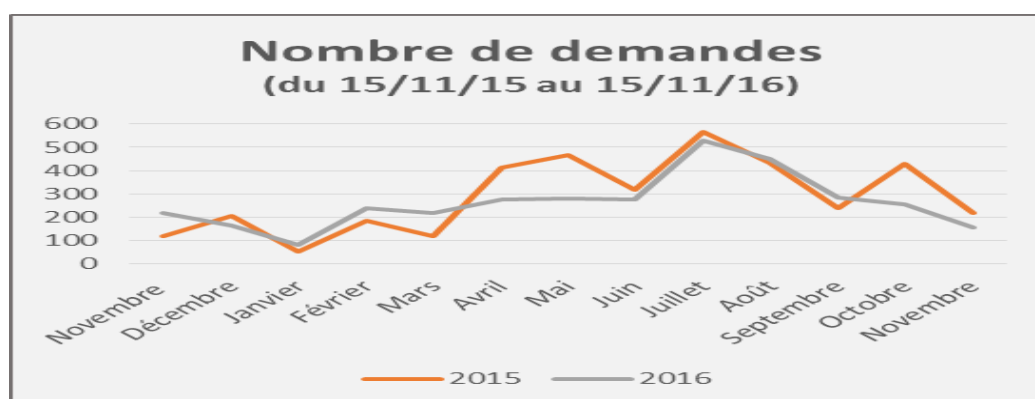
Pour cette période, nous comptabilisons 224 jours d'ouverture (100 jours d'ouverture exigés par le CGT).

Pour rappel, l'Office Communal du Tourisme est reconnu comme organisme touristique par le CGT.



En quelques chiffres ...

- 3419 demandes d'informations (comptoir, tél., mails) ;
- 9 % de diminution de fréquentation par rapport à 2015 (principalement au printemps, lié aux différents « ponts » variant d'une année à l'autre) ;
- 352 cartes de nos promenades vendues soit une diminution de 15 % (142 à l'accueil). A constater que les ventes au sein de l'accueil de l'OCT sont sensiblement en hausse.



• MANIFESTATIONS

« LES ETES DE LA PHOTO EN GRANDE FORET DE SAINT-HUBERT » DEVIENNENT « LES SAISONS DE LA PHOTO » !

Ce projet se développe ! Jugez plutôt :

- En 2015, 14 sites d'expositions et 330 photos proposées ;
- En 2016, 20 sites d'expositions et 400 clichés !

Près de 460 nouvelles « photos nature » vous seront proposées dès avril 2017.

L'Office Communal du Tourisme a adhéré à ce projet et présente 81 photos réparties sur les villages d'Ambly, Forrières, Masbourg et Nassogne.

LES SAISONS DE LA PHOTO
en Grande Forêt de Saint-Hubert



Un site internet a été créé. « Les Saisons de la Photo » ont également participé au « Festival Nature Namur ».

Un stand des « Saisons de la Photo » était également présent au « Drone Festival » qui s'est déroulé en juin à l'aérodrome civil de Saint-Hubert.

Dans le cadre de ce projet, l'Office Communal du Tourisme a le plaisir de collaborer avec les communes de Saint-Hubert, Sainte-Ode, Libin, Tellin, Daverdisse, Tenneville, Libramont et Wellin ainsi qu'avec les domaines provinciaux du Fourneau Saint-Michel et Mirwart. L'asbl « La Grande Forêt de Saint-Hubert » assure la coordination et le secrétariat.

9^{EME} EDITION DES « MARTCHI D'EMON NOS ÔTES » A

NASSOGNE



Encore une très belle édition de ces marchés du terroir et ce, malgré une météo maussade.

Environ 35 artisans étaient présents à Nassogne durant cet été.

Belle collaboration avec le « Photo Club de Nassogne » qui était présent aux 4 marchés.

Ce vivier de nouvelles photos permettra de renouveler le visuel de nos supports promotionnels l'année prochaine.

Rendez-vous en 2017 pour le 10^{ème} anniversaire de notre Martchî ...

Organisation subsidiée à 35 % par le CGT et l'Apag-W.



JOURNEES DU PATRIMOINE



Trois activités étaient proposées sur notre entité pour cette édition consacrée au patrimoine religieux :

- Exposition du trésor de la Collégiale à Nassogne et visites guidées ;
- Exposition de photos anciennes, ouverture exceptionnelle de l'église Saint-Pierre et circuits guidés dans le village de Grune ;
- Exposition à l'église de Forrières et circuits guidés incluant le site des « Pierres du Diable ».

Très beau programme qui aurait mérité plus de participants !

L'intérêt des visiteurs pour l'exposition de photos anciennes en plein air de « Grune Pittoresque » débouchera dans les mois à venir sur la parution d'un dépliant de promotion de ce circuit.

Organisation subsidiée à 30 % par le CGT.

• PRODUITS TOURISTIQUES

NOUVELLES DE NOS 7 CACHES DE GEOCACHING...

7 caches ont été créées en 2015 : 6 le long du circuit « Arrêt Vert » et 1 à proximité du bureau d'accueil de l'Office Communal du Tourisme. Un peu plus de 200 personnes ont visité la page « OT Nassogne » cette année (une de nos 7 caches). 189 personnes sont venues sur l'une de nos 7 caches et sont donc passées du virtuel à la visite de terrain !

Un compteur est présent sur la page de la cache placée à proximité du bureau d'accueil.



Près de 8 % des visites émanent de nos amis Hollandais. Plus surprenant, la découverte de notre page par 2 Japonais en octobre !

Un « objet voyageur » a été déposé dans notre cache à Nassogne. Il s'agit d'une petite paire de sabots « LÎ VÎ Nassogne ».

Ceux-ci sont passés par l'Allemagne, La Lorraine, le Pas-de-Calais, les Rhones-Alpes, la Côte d'Azur, le Languedoc-Roussillon ...



Actuellement, ils visitent la Grande-Bretagne de long en large !

• DIVERS

- Réalisation et placement de panneaux bilingues sur les aires de repos de la « Route des Points de Vue » ;
- Réalisation et placement d'un panneau « Plan des Rues » qui prendra place à l'arrière du panneau de départ des promenades de Nassogne (à l'impression) ;
- Création d'un flyer, d'une affiche en FR/NL ainsi que d'un flyer reprenant le règlement pour la promotion de l'étang « Les Goffes » à Nassogne ;
- Création d'un circuit (pédestre/voiture) valorisant nos sites d'expositions « Saisons de la Photo » ;
- Placement de plaquettes d'identification de nos cours d'eau par les ouvriers dans le cadre de notre collaboration avec le « Contrat de Rivière Lesse ».

• COLLABORATIONS

- la Maison du Tourisme du Pays de Marche et Nassogne, la FTLB pour la promotion de nos atouts touristiques ;
- les commerces locaux, les bureaux d'accueil voisins ainsi que les prestataires touristiques dans le cadre de la promotion de nos circuits pédestres, de nos événements ;
- le Pays de Famenne (Famenne à Vélo) ;
- le Contrat de Rivière Lesse ;

- la « Grande Forêt de Saint-Hubert » ;
- le Domaine Provincial de Chevetogne (vente des Pass) ;
- l'asbl « Les Goffes » de Nassogne (vente des permis) ;
- le DNF pour la diffusion des dates des chasses ;
- la Bibliothèque Communale : « Jouer dans les Parcs » lors de nos marchés du terroir ;
- les « Œuvres Paroissiales de Forrières » et de Nassogne, l'Amicale Seniors Amitié de Forrières, Grune Pittoresque dans le cadre de l'organisation des « Journées du Patrimoine » ;
- Geopark Famenne Ardenne : il regroupe les communes de Beauraing, Hotton, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort, Tellin et Wellin. Riche d'un exceptionnel potentiel géologique et touristique, les 7 communes associées à des scientifiques et des organismes touristiques ont introduit fin de cette année une demande de labellisation à l'UNESCO ;
- Aide aux propriétaires envisageant la création d'un logement touristique : explication de l'intérêt de faire reconnaître son logement par le CGT, démarches à suivre, contacts, informations sur les possibilités de promotion gratuite de leur futur logement, ... ;
- Mise à disposition de documentation touristique à l'attention de la clientèle de propriétaires de logements touristiques.



Office Communal du Tourisme

M.C.A.E.
« Les Bisounours »
45, rue au-delà de l'eau
6951 Bande
☎ : 084/38.00.30

Bande, janvier 2016.



Rapport d'activité : année 2015

Durant cette année, 37 enfants ont été accueillis à la M.C.A.E., 86,48 % d'entre eux sont domiciliés dans la commune de Nassogne.

Les réservations : 7 entrées dans le courant de l'année 2016.

En 2015, nous avons participé à des journées de formation sur ces thèmes :

- Regards croisés sur l'inclusion.
- Réponses à nos questions médicales et de diététique.
- Comment soutenir et maintenir une dynamique de projet en vue d'améliorer la qualité d'accueil ?

Le 1er février 2016, La M.C.A.E Les Bisounours a 20 ans !

Une journée « Portes ouvertes » a eu lieu le dimanche 17 avril de 11 à 16 h.



Dans les pages qui suivent, vous pouvez prendre connaissance de la partie quantitative de ce rapport d'activité.

Si vous désirez des informations complémentaires sur ce rapport, je me tiens à votre disposition.

Je vous présente, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Mossay Claire

Assistante sociale

Fréquentation durant l'année 2015.

- 37 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la M.C.A.E. de façon régulière.

Prénom	Date de naissance	Domicile
Maxime	23-07-12	Harsin
Margot	30-08-12	Lesterny
Olivia	17-08-14	Lesterny
Eliott	04-11-12	Bande
Nils	20-11-12	Nassogne
Leia	18-01-13	Champlon
François	31-01-13	Nassogne
Gabrielle	31-01-13	Nassogne
Grégoire	26-03-13	Nassogne
Cyril	24-04-13	Forrières
Tristan	20-06-13	Bande
Tom	05-06-13	Erneuville
Noémie	29-06-13	Bande
Jean-Louis	07-05-13	Grune
Robin	28-07-13	Charneux
Kyllian	20-09-12	Nassogne
Emma	18-11-13	Bande
Elise	01-08-13	Nassogne
Arthur	19-03-14	Charneux
Lise	05-03-14	Nassogne
Célestine	20-06-14	Ambly
Victor	17-06-14	Nassogne
Manon	03-06-14	Bande
Enric	11-07-14	Harsin
Gholan	29-07-14	Bande
Juliette	05-10-14	Grune
Estelle	19-09-14	Harsin
Julian	04-12-14	Bande
Mathéo	16-08-12	Harsin
Manon	08-06-12	Chéoux
Faustin	28-05-14	Forrières
Duncan	29-11-13	Aye
Théo	24-06-15	Bande
Eugénie	26-08-15	Forrières
Elyna	11-07-15	Chéoux
Antoine	14-01-15	Bande
Léa	10-07-12	Nassogne

- Cette petite fille est accueillie au Village d'enfants à Bande 2 enfants de 3 à 6 ans, ont fréquenté la M.C.A.E, de façon occasionnelle, durant l'année 2015.

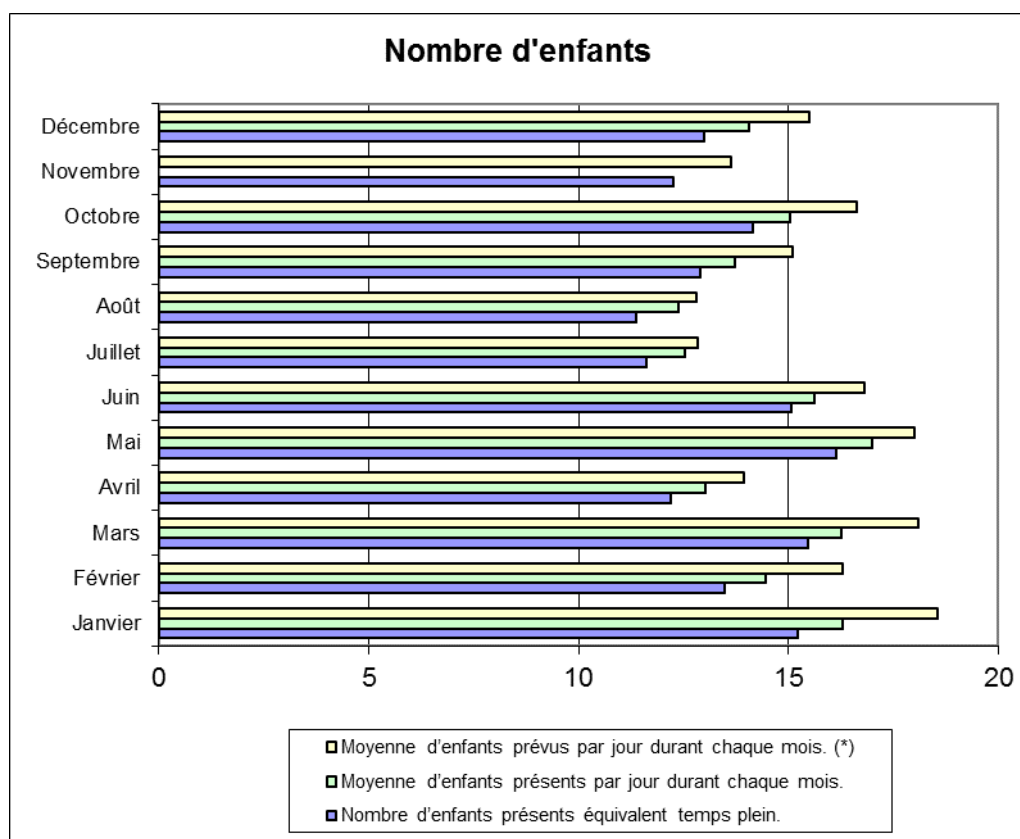
- 7 entrées prévues en 2016.

Prénom	Mois d'entrée	Domicile
Pol	Janvier	Chênée
Igor	Février	Charneux
Coline	Février	Grune
Noë	Mars	Bande
Hugo	Mars	Forrières
Elisa	Avril	Aye
.....	Septembre	Grune

2. Nombre d'enfants présents en 2015.

	2015		
	Nombre d'enfants présents équivalent temps plein.	Moyenne d'enfants <u>présents</u> par jour durant chaque mois. (*)	Moyenne d'enfants <u>prévus</u> par jour durant chaque mois. (*)
Janvier	15,22	16,30	18,55
Février	13,47	14,45	16,30
Mars	15,47	16,27	18,09
Avril	12,21	13,04	13,95
Mai	16,14	17,00	18,00
Juin	15,06	15,63	16,81
Juillet	11,61	12,53	12,84
Août	11,37	12,37	12,81
Septembre	12,90	13,72	15,09
Octobre	14,15	15,04	16,63
Novembre	12,25	13,20	13,65
Décembre	13,00	14,07	15,50





(*) La moyenne d'enfants présents est inférieure à la moyenne d'enfants prévus.

Cette différence s'explique :

- Les journées d'absence liée aux conditions d'emploi des parents (chômage technique ou intempéries, grève touchant l'entreprise du parent) : attestation.
- Journées d'absence sur base de certificats médicaux.
- Journées d'absence pour raison de santé sans certificat médical (par trimestre, au maximum 3 jours non-consécutifs) : déclaration sur l'honneur.
- Journées d'absence : congés de circonstance et grève des transports en commun : attestation.

Ces journées d'absence justifiée ne sont donc pas facturées aux parents. Arrêté du 27 février 2003, art.71 (MB 21.05.2003)

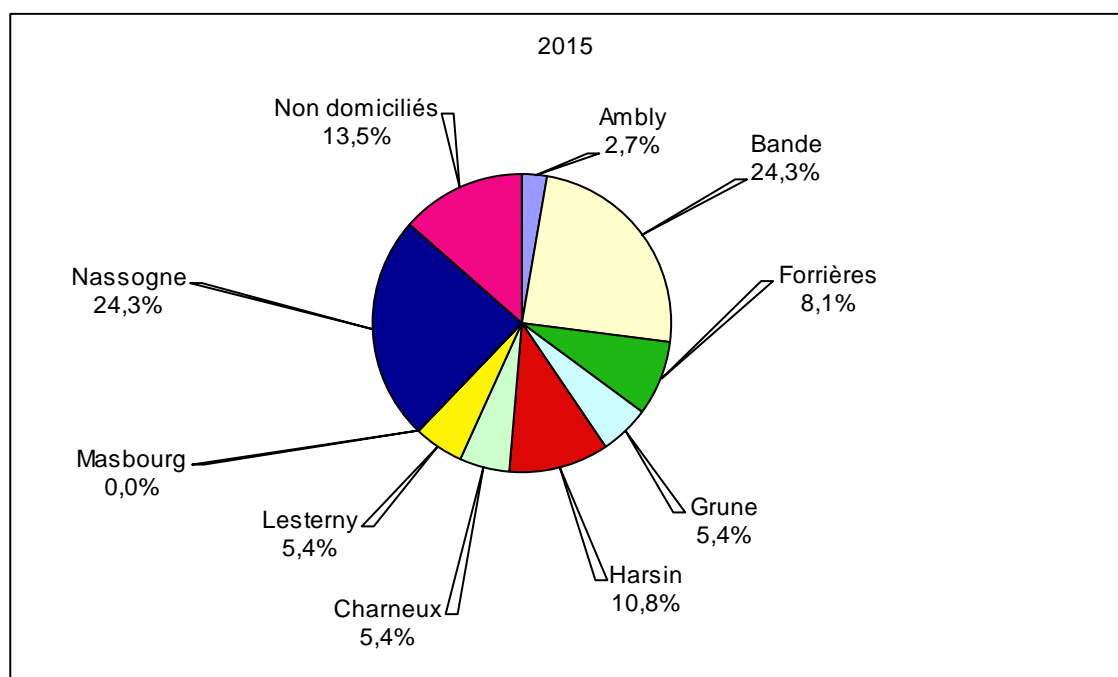
Tableau comparatif des journées de présence durant ces années :

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Jours complets de présence (+ de 5 h)	2532	2212	2262	2297	2513	2737	2954
Jours incomplets de présence (\leq de 5 h)	680	656	739	735	650	510	357
TOTAL	3212	2868	3001	3032	3163	3247	3311

3. Domicile des enfants

Durant l'année 2015, 37 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la M.C.A.E.
32/37 enfants sont domiciliés dans la commune, soit 86,48 %.

	2015
Ambly	1
Bande	9
Forrières	3
Grune	2
Harsin	4
Charneux	2
Lesterny	2
Masbourg	0
Nassogne	9
Non domiciliés	5



NB : 5 enfants non domiciliés : parents domiciliés dans village voisin ou passage N4.

Présenté en séance publique du Conseil communal, le 17 décembre 2016, avant que le Conseil délibère sur le projet de budget de l'exercice 2017.

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général

Le Bourgmestre

Charles QUIRYNEN

Marc QUIRYNEN



Mais où est donc passé le loup ?